

ELECTRUM \* Vol. 18  
 Kraków 2010

Panagiotis P. Iossif\*

*IMAGO MUNDI*: EXPRESSION ET REPRÉSENTATION DE L'IDÉOLOGIE  
 ROYALE SÉLEUCIDE. LA PROCESSION DE DAPHNÉ

### 1. Introduction

Le règne d'Antiochos IV Epiphane fut marqué par une alternance impressionnante de hauts faits militaires et de défaites amères. Peu de rois séleucides ont suscité autant d'intérêt pour leur règne et ont joui d'une telle notoriété parmi les historiens et numismates modernes. Cette notoriété est d'autant plus étonnante si nous prenons en considération l'extrême rareté des sources relatives à ce règne.<sup>1</sup>

Les caractéristiques qui ont, sans doute, contribué à la renommée d'Antiochos IV furent son goût de la magnificence, son ambition de surpasser ses ancêtres et ses contemporaines, son comportement étrange et singulier pour un roi hellénistique, sa... folie, telle qu'elle fut exprimée de manière péjorative par Polybe.<sup>2</sup> Un événement remarquable de son règne, qui constitue le point culminant de toutes ces caractéristiques, fut la grande procession de Daphné. Cet événement fut organisé dans un contexte turbulent et explosif : d'une part, le roi venait de conclure les deux expéditions militaires en Egypte de 170/169<sup>3</sup> et de 168,<sup>4</sup> dont l'issue fut la capitulation humiliante lors de la dite « journée d'Eleusis » devant C. Popilius Laenas<sup>5</sup> et, d'autre part, il préparait son *anabase* orientale.<sup>6</sup>

---

\* Ecole Belge d'Athènes/Université de Liège, Anagnostopoulou 79, GR-10672, Athènes. piossif@ebsa.info. Je remercie Cathy Lorber et Dorothy Thompson, pour avoir lu attentivement une première version de cet article et d'en avoir fait une critique constructive, et John Ma pour ses commentaires et la longue discussion sur la signification de l'idéologie impériale. Toute erreur d'interprétation reste ma propre responsabilité. Toutes les dates sont avant l'ère chrétienne sauf précision contraire.

<sup>1</sup> Les très nombreuses études – historiques et numismatiques – sont signalées dans Mittag 2006, en particulier p. 18–48. A ces études, il faut ajouter les récentes études de Iossif et Lorber (2009a et 2009b).

<sup>2</sup> Pol. 26.1a.

<sup>3</sup> Pol. 28.23 ; Liv., 45.11.

<sup>4</sup> *II. Macc.* 10.12–13 ; Liv. 45.11.9–11 et 45.12.1–2 ; Diod. 31.1. Pour la datation de ces expéditions et la bibliographie antérieure sur la question, voir Le Rider 1999 : 223–224 et Houghton/Lorber/Hoover 2008 : 61–62 ; Aperghis, à paraître.

<sup>5</sup> Pol. 29.27.1–13 ; Diod. 31.2.1–2 ; Liv. 45.12.3–6 ; App. *Syr.* 66.

<sup>6</sup> Diod. 31.17a ; App. *Syr.* 45.

La grande procession organisée par Antiochos IV Epiphane à Daphné faisait partie d'un festival d'Apollon. La recherche moderne insiste sur la singularité de cette fête dans l'histoire de la dynastie séleucide. Les auteurs attribuent (ou semblent attribuer) à Antiochos IV la paternité d'une création unique.<sup>7</sup> L'étude approfondie des sources nous permettra de montrer que la fête organisée par Epiphane n'a rien d'unique (à part, peut-être, sa magnificence), mais qu'elle s'inscrit bien dans une séquence établie : le festival a été célébré avant et après le règne d'Antiochos IV ; ce dernier n'a fait qu'augmenter son importance et son échelle.<sup>8</sup> La nouvelle lecture des sources proposée dans le cadre de cet article offrira une nouvelle interprétation de la procession : une *image du monde* séleucide tel qu'il aurait dû être en suivant l'idéologie royale séleucide.

## 2. Questions de chronologie

La bibliographie consacrée à la procession de Daphné est relativement restreinte et concerne principalement la datation de l'événement. Pour O. Mørkholm, il s'agissait d'une parade de victoire, liée à la sixième guerre de Syrie, qui date de 166.<sup>9</sup> La même hypothèse est soutenue par J.G. Bunge qui offre des arguments supplémentaires en faveur de la datation en septembre/octobre 166.<sup>10</sup> La première réaction face à la tendance générale de dater la procession de 166 fut celle de B. Bar-Kochva : le savant israélien considère la procession comme le prologue de l'expédition orientale du roi et la date de 165.<sup>11</sup> S. Raup-Jones et Fr. Walbank sont revenus à la datation traditionnelle de 166 sans cependant donner d'arguments définitifs en faveur de cette proposition. Dans l'analyse de S. Raup-Jones, l'accent est très correctement mis sur le caractère traditionnel de la procession inscrite dans le domaine du cérémonial hellénistique et l'auteur écarte de manière convaincante la position soutenue par de nombreux savants qui, à la suite de Polybe (30.25.1), considèrent cette procession comme une imitation du triomphe de Paul-Emile à Amphipolis et Antiochos IV comme un souverain décidé à introduire les habitudes romaines dans sa cour.<sup>12</sup> Pour Fr. Walbank, la procession de Daphné comme celle de Ptolémée II Philadelphe témoignent de l'intense activité des souverains hellénistiques dans le domaine des relations publiques et de la propagande. Dans cette perspective, la procession visait avant tout un public d'origine gréco-macédonienne, représenté par le monde des cités. Le savant anglais insiste sur la participation des *théoroi* au défilé : cette participation active renforcerait la position de la royauté au centre du monde et les théores transmettraient cette vision du monde dans leurs cités. Cette présence lui fait témoigner une préférence pour une datation en 166.<sup>13</sup> P.Fr. Mittag est le

<sup>7</sup> Voir Mittag 2006 : 282 pour la bibliographie antérieure.

<sup>8</sup> Les sources qui montrent une périodicité du festival sont : Liv. 33.49 ; 35.49.6 (195) ; Athén. 12.540a ; *OGIS* 248, ll. 52–53. Voir *supra* pour une analyse approfondie de ces sources.

<sup>9</sup> Mørkholm 1966 : 97–98.

<sup>10</sup> Bunge 1976 : 53–71.

<sup>11</sup> Bar-Kochva 1989 : 466–473.

<sup>12</sup> Raup-Johnson 1993.

<sup>13</sup> Walbank 1996 : 119–130, en particulier p. 128 pour la présence et le rôle des théores dans la célébration. Sur le rôle des théores et des théorodques dans le monde grec, voir Dillon 1997 : 11–26 et surtout Elsner et Rutherford 2005 : *passim*, et en particulier l'article de Kowalzig 2005 (excellente discussion sur les différentes implications de la *théoria* dans le monde grec).

dernier à avoir discuté de la procession dans sa monographie sur l'Épiphanie. Le savant allemand adopte la datation traditionnelle sans la remettre en question et surtout, sans offrir d'arguments nouveaux.<sup>14</sup>

La date de 166 semble faire office de dogme dans l'historiographie hellénistique. Avant de passer en revue les sources relatives à la datation de la fête d'Antiochos IV, il est nécessaire de signaler que l'année « 166 » des auteurs modernes correspond en réalité à l'année 167/166.<sup>15</sup>

La date de « 166 » est due à l'ordre discuté des fragments relatifs à la célébration dans la chrestomathie *De legationibus gentium ad Romanos*. Cette chrestomathie faisait partie de l'anthologie des *Excerpta historica* qui fut composée sous le règne de l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète (944–959 de l'ère chrétienne). Le passage de Polybe 30.25.1–26.9 (*apud* Athén. 5.194 = Athén. 10.439 = Diod. 31.16.2–3) est attribué par Athénée (10.439) au livre 31 de Polybe. Fr. Walbank place ce passage au livre 30, puisque, s'il devait être inclut dans le livre 31, il aurait fait référence aux événements de 161/160, ce qui le mettrait hors de son contexte.<sup>16</sup> Pour Fr. Walbank, les événements décrits dans ce passage font référence à l'Olympiade 153.2 = 167/166, le tout faisant partie des *res Asiae* de cette année.

Néanmoins, l'ordre de ces fragments dans le texte reste loin d'être assuré. Le fragment de l'ambassade de Ti. Sempronius Gracchus à Antioche (Athén. 10.439) peu de temps après la célébration des jeux organisés par Antiochos IV constitue un élément-clé dans la séquence des événements. Le fragment 30.29 traite des affaires de Grèce et date sans doute de l'Olympiade 153.3 (= 166/165);<sup>17</sup> or, dans la méthode historique de Polybe, la description des événements suit un ordre précis par Olympiade (et année individuelle de chaque Olympiade) et par emplacement géographique : il commence par les affaires d'Italie, continue avec les affaires de Grèce et d'Asie pour terminer avec l'Égypte.<sup>18</sup> Ainsi, les passages sur la procession de Daphné sont placés à la fin des événements de l'année 153.2, après les affaires d'Italie et de Grèce. B. Bar-Kochva a mis en doute la position de ce passage dans les *res Asiae* de l'Olympiade 153.2 et ses arguments sont résumés ainsi : il n'est pas inhabituel que des passages de Polybe soient placés dans un ordre discontinu dans les chrestomathies byzantines ; l'inclusion des passages de nombreux auteurs dans les *Excerpta historica* augmente le risque d'une erreur dans l'ordre des événements. Le plus sérieux argument, qui rend *hypothétique* et *discutable* l'ordre des fragments dans le texte de Polybe, traite de l'inclusion d'une ambassade *romaine* au sein d'un traité qui rendait compte des ambassades des *gentium ad Romanos*.<sup>19</sup>

Pour les raisons évoquées ci-dessous, la datation de la grande procession de l'année 167/166 demeure très hypothétique. Une lecture et un examen plus approfondis des sources révèlent des raisons supplémentaires pour préférer une date basse. La première raison est d'ordre pratique : dans la description de la procession, on compte quelques

<sup>14</sup> Mittag 2006 : 282, n. 1. Voir aussi la récente approche quantitative dans de Callataÿ 2006 : l'auteur adopte un point de vue *quantitatif* de la richesse exposée lors de la procession mais ne s'exprime pas sur la date (166 ou 165), qui n'est pas le but de son propos.

<sup>15</sup> Voir le **tableau 1** avec la conversion des dates séleucides en dates du calendrier grégorien.

<sup>16</sup> Walbank 1957 : 33 et 454.

<sup>17</sup> Bar-Kochva 1989 : 471.

<sup>18</sup> Walbank 1957 : *passim*.

<sup>19</sup> Bar-Kochva 1989 : 471.

13.000 mercenaires, nombre largement supérieur à celui des mercenaires déployés lors des grandes batailles de Raphia et de Magnésie.<sup>20</sup> Qui sont ces mercenaires ? Les sources ne fournissent que très peu d'informations sur la composition de l'armée d'Antiochos IV lors de la sixième guerre de Syrie : le deuxième livre des Maccabées mentionne la présence des Mysiens engagés contre Jérusalem en 168, mais pour le reste de l'armée, les sources restent muettes.<sup>21</sup> Deux possibilités se présentent alors : **a.** soit il s'agit des mercenaires engagés dans la guerre contre les Ptolémées ; **b.** soit des nouveaux (ou des anciens) mercenaires mobilisés pour la campagne orientale. Si on accepte la première possibilité, qui paraît la plus probable à cause de la présence des Mysiens en Judée, et si on exclut pour des raisons de chronologie évidentes l'année après la campagne égyptienne (168/167) des dates possibles de la procession, on devrait alors admettre que le roi conserva une très importante force militaire mobilisée pendant une année sans raison stratégique et militaire apparente.<sup>22</sup> Acceptons pour un instant la date de 167/166 pour la procession : dans ce cas, le roi mena campagne en Egypte en 168 ; il laissa une partie de son armée en Palestine en 168/167 ;<sup>23</sup> il retourna à Antioche et organisa la procession en 167/166 ; laissa l'armée sans activité en 166/165 et commença son *anabase* orientale en 165/164. Dans ce cas, les mercenaires déployés lors de la parade ne peuvent être que ceux qui ont participé à la campagne égyptienne. Ce scénario se heurte à plusieurs obstacles dont les plus importants sont les suivants : **a.** Le roi aurait célébré une victoire dont le souvenir était déjà assez lointain (après le 30 juillet 168) ; **b.** Il aurait institué une tradition complètement étrangère au monde grec, qui est celle du *triomphe*. La tradition macédonienne voulait le déploiement des forces militaires la veille des importantes campagnes<sup>24</sup> ; **c.** Finalement, il aurait mobilisé une force mercenaire pour une période assez longue ; en général, la mobilisation des troupes séleucides, des mercenaires en

<sup>20</sup> Le chiffre indiqué ici est différent de celui dans Bar-Kochva 1979 : 51–53 et Aperghis 2004 : 191, qui estiment le nombre de mercenaires à 16.000. La différence réside dans la manière erronée des ces deux auteurs de compter les corps mercenaires : ils incluent les 3.000 Ciliciens parmi les mercenaires, mais ils semblent oublier que la Cilicie faisait toujours partie du domaine séleucide à la suite du traité d'Apamée ; voir **tableau 2**. Pour les mercenaires de l'armée d'Antiochos III, voir Aperghis 2004 : 191.

<sup>21</sup> *II. Macc.* 5.24 : le roi envoya Apollonios chefs des mercenaires mysiens.

<sup>22</sup> Aucune campagne majeure n'apparaît dans les sources, certes fragmentaires, pour l'année 168/167. Les sources relatives à l'expédition contre les Juifs ne mentionnent pas la présence d'un nombre aussi élevé de mercenaires.

<sup>23</sup> Sur la chronologie de la campagne (ou des campagnes) d'Antiochos IV en Palestine, voir Aperghis, à paraître (je remercie M. Aperghis pour m'avoir donné une copie de son manuscrit avant sa publication). La construction des événements à Jérusalem fut la suivante d'après Aperghis : à la suite de la première expédition égyptienne (170/169), le roi s'arrête à Jérusalem et réclame le tribut que Ménélaos lui avait promis ; celui-ci, use des trésors du temple pour répondre à la demande royale. A la suite de la deuxième campagne égyptienne (168), le roi fut informé de la révolte de Jason et envoya Apollonios pour supprimer la dite révolte. Une fois arrivé à Jérusalem, Apollonios pilla la ville. L'auteur met en évidence l'impossibilité de la présence d'Antiochos IV en personne à Jérusalem à la suite de la deuxième campagne égyptienne.

<sup>24</sup> Diod. 16.3 ; 17.17.3–5 ; Arr. *Anab.* 1.11.1–3 ; 18.2–8 ; 24.6 ; 3.6.1 ; Plut. *Alex.* 29.31 ; Quinte-Curce 3.7.2–5. Une possible exception à cette règle pourrait constituer la célébration d'une procession (πομπήν), des concours gymniques (ἀγῶνα γυμνικόν ἐν τῷ ἱερῷ) et d'un sacrifice à Héraclès à la suite du long siège de Tyr : Diod. 17.46.5 ; Arr. *Anab.* 25.4 (une inscription d'Amphipolis conserve le nom du vainqueur – Antigonos fils de Kallas – de la course d'un stade et de la course en armes des concours gymniques de Tyr : Koukouli-Chryssanthaki 1971 = *SEG* 48, 716bis). Toutefois, cette célébration fut inscrite dans le cadre du festival quadriennal de Melqart dont la célébration de février 332 fut reportée à cause du siège d'Alexandre. *II. Macc.* 4.9–15 et 18–19 donne des précisions sur la périodicité quadriennale du festival dédié à Melqart.

particulier, demandait une longue période avant d'être effective à cause des vastes dimensions de l'Empire.<sup>25</sup> Pour les raisons ci-dessus évoquées, il est légitime de penser que cette procession eut lieu pour préparer l'*anabase* orientale et sa date doit être aussi près que possible du début de l'expédition, la seule date disponible étant l'année 166/165, plus précisément, l'été 165 comme nous le verrons plus loin.

Une tablette babylonienne, qui date du mois VII (*Tishre*) de 165 (= 2 à 30 Octobre 165), signale la conquête des cités d'Arménie (*Hanigalbat* ?) par l'armée du roi Antiochos IV.<sup>26</sup> Les lignes C 13'–14' informent sur la présence du roi dans les provinces orientales de son Empire :

[...]j'ai entendu] comme suit : « Antiochos, le r[oi et son armée] des cités d[e Hanigalbat] [... en direction d'Antioche ?] qui est sur la mer ». <sup>27</sup>

L'expédition du roi en Arménie en octobre 165 vient corroborer la datation basse de la procession à Daphné. La datation de la procession de l'été 165 ne s'y oppose guère à la présence du roi en Arménie. Le scénario reconstitué serait le suivant : célébration d'un mois (juillet–août) à Daphné – départ pour l'Arménie (août) – arrivée en Arménie et confirmation de son autorité (septembre–octobre) – le roi et l'armée se dirigent vers une ville *sur la mer*. Les formules [j'ai entendu] ou [a été entendu que] sont caractéristiques des tablettes babyloniennes et indiquent une information qui a été rapportée pour un événement qui a eu lieu en dehors de la Babylonie.<sup>28</sup> La ville *sur la mer* doit se situer vers le sud, très probablement du côté du Golfe persique.<sup>29</sup>

## 2.1. La périodicité de la fête

La plus ancienne attestation du festival célébré à Daphné est celle dans une inscription publiée par C.H. Kraeling.<sup>30</sup> Selon cette inscription, les théores honorèrent un agonothète, le citoyen de Séleucie de Piérie Théophilos, fils de Diogène, pour sa bienveillance envers le roi Antiochos le *Grand Roi*, envers son fils le roi Antiochos, la reine Laodice et leurs enfants (ainsi qu'envers les théores). La référence au zèle et au dévouement dont fit preuve Théophilos envers la famille royale témoigne du caractère royal de la fête : elle fut célébrée et organisée par le roi ou, du moins, sous son patronage. Ce Théophilos fut ainsi l'*agonothète* des grands concours à Daphné. L'inscription est datée de 115 è. s. = 198/197.

La deuxième référence aux grands concours de Daphné se trouve dans Tite-Live : au moment de l'arrivée d'Hannibal à Antioche, le corégent Antiochos, le fils d'Antiochos III, présidait à la fête de Daphné.<sup>31</sup> Les événements dans le texte de Tite-Live datent

Pour Bosworth 1988 : 67 cet événement est interprété comme un « thank-offering copied after the one at Soloi » après la guérison d'Alexandre.

<sup>25</sup> Bar-Kochva 1979 : 53.

<sup>26</sup> Sachs/Hunger 1989 : No. – 164 VII, p. 497 B' 15–C' 13–14. Gera/Horowitz 1997, en particulier p. 243–249. Voir aussi : van der Spek/Mandemakers 2003.

<sup>27</sup> Traduction de R. van der Spek, communication personnelle (13 mars 2009). Je remercie R. van der Spek de m'avoir communiqué sa traduction et ses commentaires avant leur publication définitive.

<sup>28</sup> Kuhrt 1996 : 53.

<sup>29</sup> Dans ce cas, la ville serait celle d'Antioche sur le Golfe persique.

<sup>30</sup> Kraeling 1964 : 178–179 avec les commentaires de L. Robert, *BE* 1965 : 436.

<sup>31</sup> Liv. 33.49.

de l'été 195. L. Robert place le déroulement des grands concours de l'inscription de Théophilos dans la belle saison de 197.<sup>32</sup> Cette courte séquence permet de déterminer la périodicité de la fête, du moins pour la période concernée : elle était triétérique. Le tableau suivant donne la séquence triétérique (théorique) qui pourrait ordonner le déroulement de la fête :<sup>33</sup>

**Tab. 1.** La séquence triétérique de la célébration du festival de Daphné

Ere séleucide	Année è. C.	Année è. C.
115	<b>198</b>	<b>197</b>
117	<b>196</b>	<b>195</b>
119	194	193
121	192	191
123	190	189
125	188	187
127	186	185
129	184	183
131	182	181
133	180	179
135	178	177
137	176	175
139	174	173
141	172	171
143	<b>170</b>	<b>169</b>
145	168	167
147	<b>166</b>	<b>165</b>
149	164	163
151	162	161
153	160	159
155	158	157
157	156	155
159	154	153
161	152	151
163	150	149
165	148	147
167	146	145
169	144	143
171	142	141

<sup>32</sup> L. Robert, *BE* 1965 : 436.

<sup>33</sup> Les colonnes désignées « Année è. C. » signalent la conversion de l'ère séleucide en années de l'ère chrétienne. Les chiffres en gras désignent les années de l'*agonothésie* de Théophilos, de la *pu-up-pe-e* de Babylone et de la grande procession d'Antiochos IV.

173	140	139
175	138	137
177	136	135
179	134	133
181	132	131
183	130	129
185	128	127
187	126	125
189	124	123
191	122	121
193	120	119
195	118	117
197	116	115
199	114	113
201	112	111
203	110	109
205	108	107
207	106	105
209	104	103
211	102	101
213	100	99
215	98	97
217	96	95
219	94	93
221	92	91
223	90	89

L. Robert songe à un changement de la périodicité du festival à un moment indéterminé : il procède ainsi afin d'expliquer la référence aux pentétéries d'un roi Antiochos et d'une reine dans une inscription de Delphes.<sup>34</sup> Cette inscription est trop fragmentaire pour fournir une preuve du dit changement de la périodicité de la fête de Daphné. De plus, la référence aux sacrifices et les pentétéries n'est pas forcément liée à la personne du roi Antiochos et à sa reine. A en croire P.M. Fraser, l'inscription ferait plutôt référence à une demande de la part de Magnésie du Méandre (?) pour reconnaître une fête comme pentétérique et le territoire de la cité comme *sacré et inviolable*.<sup>35</sup> Fr. Lefèvre a montré le rapport étroit entre ce décret et le décret amphictyonique pour l'asylie d'Alabanda et propose trois différentes pistes pour saisir le contexte de l'inscription : **a.** soit il s'agit d'un décret apportant des mesures complémentaires au décret d'Alabanda ; **b.** soit il concerne la reconnaissance d'une fête et/ou de l'asylie d'un sanctuaire d'obédience séleu-

<sup>34</sup> CID IV.98 = SEG 13,355 avec les commentaires de J.&L. Robert, *BE* 1955 : 122 et surtout de Lefèvre 1996.

<sup>35</sup> Fraser 1954, en particulier p. 62–63.

cide (la possibilité de Magnésie et de son festival d'Artémis Leucophryène est à exclure, de même que l'instauration du culte de la reine Laodice) ; c. soit, enfin, il s'agirait d'une manifestation purement delphique.<sup>36</sup> L'hypothèse retenue dans la publication finale du décret est inscrite dans le contexte de la politique *religieuse* d'Antiochos III : le décret ferait référence au désir du roi d'honorer le fondateur de sa dynastie et dieu tutélaire de Delphes, Apollon. La fête pentétérique n'est pas mise en rapport avec Antioche ou Daphné.<sup>37</sup> Même si la fête pentétérique et les sacrifices furent associés au roi et la reine, de même qu'au dieu *archégète* de la dynastie, il n'y pas moyen de les attribuer à Antioche et/ou à Daphné. Comme le signale Fr. Lefèvre, « les graves mutilations interdisent encore aujourd'hui d'en percevoir l'occasion exacte [de la promulgation du décret] ». <sup>38</sup> Le changement de la périodicité de la célébration des grands concours de Daphné proposé par L. Robert ne se fonde sur aucune source concrète ; bien au contraire, les sources disponibles pointent en faveur d'une fête triétérique.<sup>39</sup>

Si la périodicité triétérique des grandes fêtes d'Antioche/Daphné était confirmée, elle pourrait servir à expliquer le contexte et le sens d'une inscription babylonienne. Il s'agit d'une tablette astronomique qui fait référence à une entrée victorieuse du roi Antiochos IV en Egypte et rapporte l'organisation d'une *pompè* et la célébration des ri-

<sup>36</sup> Lefèvre 1996 : 765–766.

<sup>37</sup> Sur la politique panhellénique du roi, voir Ma 2004 : 145–161.

<sup>38</sup> Lefèvre 1996 : 757.

<sup>39</sup> Une périodicité annuelle de la fête de Daphné demeure possible. Néanmoins, la présence des théores lors de la célébration de 166/165 sous Antiochos IV témoigne de l'importance et de l'ampleur de l'événement : l'organisation d'une telle fête, qui sollicite la présence des théores, nécessite une période importante de préparation et de mise en place. Pour un très vaste Empire comme celui des Séleucides, ce temps doit être encore plus considérable pour inviter les théores des différentes cités et que ceux derniers puissent effectuer le voyage. A titre de comparaison, la fête des *Ptolémaia* d'Alexandrie, où la présence des théores est aussi attestée, fut organisée sur un cycle quadriennal. Sur la Grande Procession et la célébration des *Ptolémaia*, le principal festival en l'honneur de la dynastie lagide, la plus ancienne date est 282 ou 279. Fraser 1972, I : 513 et II : 738 date la procession en 271–270, une hypothèse basée sur l'interprétation de W.W. Tarn qui voyait une célébration de la victoire après la première guerre de Syrie. La même interprétation est également proposée par Ager 2003, en particulier p. 38. En se basant sur des données astronomiques, Foertmeyer 1988 date la procession de l'hiver 275–274, qui constitue la date la plus acceptée. Le traitement des données astronomiques a également donné d'autres dates pour les *Ptolémaia* (282) et la Grande Procession (262) ; voir Hazzard/FitzGerald 1991 (*non vidi*) ; Hazzard 2000 : 25–46. D'autres fêtes à caractère panhellénique (référence est faite aux plus célèbres entre-elles), qui firent appel à la présence des théores se déroulèrent en suivant un cycle soit triétérique [concours néméens (Hanell 1936 : 2325), Isthmia (Schneider 1917 : 2349) et très probablement les *Sôtéria* de Delphes (Nachtergaele 1977 : 223–241 et 275–278)], soit pentétérique [jeux olympiques, *Pythia*, les *Grands Asklépeia* de Kos (Vrettos 1999 : 131–133), les *Leucophryénia* de Magnésie (Kroll 1925 : 2287–2288)], soit un changement de périodicité de pentétérique à triétérique, comme fut le cas des *Niképhoria* de Pergame (sur le problème de la périodicité de cette fête, voir Segre 1948, en particulier p. 109–110, 122 et 124–128 ; Jones 1974 ; Jones 2000). Il n'est pas sans intérêt pour la démonstration de remarquer que les fêtes dédiées à la célébration et exaltation des dynasties rivales – les *Ptolémaia* pour les Ptolémées et les *Niképhoria* pour les Attalides – furent célébrées en suivant une périodicité pentétérique (et triétérique). Il n'est donc pas illégitime de supposer que les Séleucides optèrent pour une périodicité analogue pour la célébration de leur principale fête dynastique.

tuels selon le modèle grec par les *politai*<sup>40</sup> de Babylone pour célébrer la victoire royale.<sup>41</sup> Le document date du mois Abu 143 è. s. = 18 août–15 septembre 169. R. van der Spek a identifié au terme *pu-up-pe-e* le mot grec de *pompè*, la procession.<sup>42</sup> Le savant hollandais a interprété cette procession comme une célébration à caractère local qui n'avait aucun rapport avec la grande procession de Daphné. Au contraire, M.J. Geller a reconnu dans la mention de la *pompè* la grande procession de Daphné et a proposé un changement de la date traditionnelle de l'événement pour le faire coïncider avec la date de 169.<sup>43</sup> R. van der Spek est revenu sur la question dans une étude ultérieure : il exclut, une nouvelle fois, l'identification de la *pompè* décrite dans la tablette astronomique avec la grande procession, puisqu'il considère que le temps entre la victoire en Egypte et la date du festival ne suffirait pas pour justifier un tel dispositif déployé par le roi.<sup>44</sup> Les deux opinions opposées partent du postulat commun selon lequel la procession de Daphné fut un événement unique, une création presque *ex nihilo* de l'Epiphane. Toutefois, la séquence des célébrations triétériques de la fête pourrait offrir une autre image. Tite-Live précise que le festival de 195, auquel présidait le corégent Antiochos, avait lieu en été, *medio aetate*.<sup>45</sup> Cette information, de même que la date de 169 pour la célébration de la *pompè* babylonienne de la tablette astronomique, coïncident avec la périodicité de la fête célébrée à Daphné en l'honneur d'Apollon 198/197 – 196/195 – 194/193 – ... – 170/169. Si cette séquence périodique se révèle correcte, la tablette babylonienne concernerait également la célébration de la même fête de Daphné en l'honneur d'Apollon, mais pour une période précédant immédiatement la dite grande procession organisée par Antiochos IV.

Cette séquence établie pose également trois problèmes supplémentaires : **a.** Quel fut l'instaurateur de ce culte ; **b.** Est-ce que ce rituel fut célébré de manière continue et régulière et **c.** Sous quel règne a-t-il pris fin ? Ces questions et leurs éventuelles réponses nécessitent une extrême prudence. Les sources ne fournissent aucune information sur le fondateur d'un tel culte ; elles montrent que le plus ancien témoignage d'une fête à Daphné date du règne d'Antiochos III : 198/197. Une telle information ne surprend pas, surtout en tenant compte de la politique religieuse du roi envers l'*archégète* de la dynastie ou de sa volonté de mieux organiser le fonctionnement des sanctuaires, voire de la création d'un culte centralisé de sa personne, de ses ancêtres et de son épouse (sur ce culte, voir *supra*). Malheureusement, les sources ne permettent pas de trancher sur la question. Sur la continuité et la régularité de la célébration, les sources nous font défaut ; seules les fêtes de 198/197 et 196/195 furent célébrées de manière continue. Les fêtes de 170/169 et 166/165 présentent aussi une certaine régularité, mais les sources manquent pour le festival de 168/167.

<sup>40</sup> Pour la présence des *politai*, des citoyens formant une communauté grecque à Babylone, voir Boiy 2004 : 206–207 : la tablette astronomique qui décrit la *pompè* est la plus ancienne apparition du terme dans le contexte babylonien. Pour van der Spek 1986 : 71–78 ce corps civique fut la création d'Antiochos IV. Capdetrey 2007 : 221–223 résume la discussion et distingue entre les villes mésopotamiennes organisées selon un *politeuma* ou une *politeia*, qui suivent le modèle des cités grecques, et celles dont les populations dépendaient toujours des institutions locales, notamment par une bureaucratie attachée aux temples.

<sup>41</sup> Sachs/Hunger 1989 : No. –168 A : obv. 15.

<sup>42</sup> van der Spek 1986 : 74–75.

<sup>43</sup> Geller 1991.

<sup>44</sup> van der Spek 1993 : 100.

<sup>45</sup> Liv. 33.49.

La dernière question reste également sans réponse définitive : la plus récente source qui se réfère à une célébration à Daphné date du dernier quart du II<sup>e</sup> s. Le roi Antiochos VIII, organisant des concours à Daphné, tint de brillants banquets :

Au cours de ceux-ci, il fit au début des distributions de viande non découpées. Puis d'oies vivantes, de lièvres et de chevreuils. On donnait aussi aux convives des couronnes d'or et une grande quantité de vaisselle en argent, d'esclaves, de chevaux et de chameaux. Et c'était la coutume que chaque homme, monté sur son chameau, but et accepta le chameau et tout ce qui était sur lui et également l'esclave qui était à côté.<sup>46</sup>

La date des fêtes organisées par Antiochos VIII doit coïncider avec l'occupation de la ville d'Antioche disputée à Antiochos IX. Les données numismatiques désignent trois périodes distinctes de son règne dans la capitale syrienne : 121/120–113 – 112–111/110 – 109–96.<sup>47</sup> L'état actuel de la documentation ne permet pas d'être plus précis sur la date du banquet décrit par Poseidonios. En outre, la description du banquet organisé par Antiochos VIII à l'occasion des concours à Daphné est assez sommaire pour préciser la fin des célébrations dans le principal sanctuaire dynastique, mais offre une donnée déterminante pour l'inscrire dans la diachronie de manière définitive.

### 3. La procession : une *imago mundi* idéale séleucide

La grande procession de Daphné de 165 est décrite en détail par Polybe.<sup>48</sup> La traduction qui suit est celle de D. Roussel légèrement modifiée :<sup>49</sup>

La relation qui lui fut faite des fêtes célébrées en Macedoine par le proconsul romain, Aemilius Paulus, inspira à Antiochos le désir de surpasser le Romain en magnificence. Il envoya des ambassadeurs et des théores dans les cités pour annoncer les fêtes qu'il allait donner à Daphné, en sorte que, parmi les Grecs, on répondit avec empressement à son invitation. Les fêtes commencèrent par un défilé dont l'ordonnance fut la suivante : en tête venaient cinq mille hommes armés à la romaine et portant des cottes de maille, tous dans la pleine force de l'âge ; puis venaient cinq mille Mysiens, que suivaient trois mille Ciliciens armés à la légère et portant des couronnes d'or ; puis trois mille Thraces et cinq mille Galates ; ensuite venaient vingt mille Macédoniens – cinq mille chalcaspides et, pour le reste, des argyraspides ; puis deux cent quarante paires de gladiateurs, que suivaient mille cavaliers nisaiens et trois mille citoyens à cheval, qui, pour la plupart, portaient des couronnes et des phalères d'or, et, pour les autres, l'argent ; puis venaient les cavaliers du corps des hétéroï, au nombre d'un millier, tous avec des phalères d'or, et, après eux, en nombre égal et parés de même, les hommes du bataillon des « amis », puis un millier d'épilectoi, suivis de ce qu'on appelle l'agéma, c'est-à-dire une troupe à cheval comptant un millier d'hommes en passant pour être la plus solide de l'armée.

<sup>46</sup> Poseid. *in* Athén. 12.540 a–b = *FGrH* 263, 87 F 21a et b. Sur les banquets des rois séleucides, voir Schmitt-Pantel 1992 : 461–465. La savante française trace une ligne continue qui lie les banquets célébrés par Antiochos IV lors de la grande procession, ceux tenus par Antiochos VII (Poseid. *in* Athén. 12.540 b–c = *FGrH* 263, 87 F 9a et b) et, finalement, ceux organisés par Antiochos VIII. L'occasion des banquets offerts par Antiochos VII n'est pas précisée dans le texte d'Athénée, mais la description semblable à celles des banquets d'Antiochos IV et Antiochos VIII n'exclut pas la possibilité d'une célébration inscrite dans le cadre d'un festival tenu à Daphné.

<sup>47</sup> Houghton/Lorber/Hoover 2008 : 499–506.

<sup>48</sup> Pol. 30.25–26 *apud* Athén. 5.194 et 10.439.

<sup>49</sup> Roussel 1970.

La cavalerie cataphracte fermait la marche. Comme son nom l'indique, les hommes et les bêtes de ce corps étaient bardés de fer. Ils étaient au nombre de quinze cents. Tous les cavaliers énumérés ci-dessus portaient des casaques de pourpre, souvent brodés d'or et ornées de motifs figuratifs.

Dans la suite de la procession figuraient cent chars à six chevaux, quarante à quatre chevaux et un char tiré par deux éléphants, que suivait une file de trente-six éléphants équipés.

Il est difficile de décrire le reste de la procession, mais il faut indiquer l'essentiel. On vit passer environ huit cent éphèbes portant des couronnes d'or, puis un millier de bœufs gras, près de trois cents [bêtes offertes par...(?)] les théores, huit cents défenses d'éléphants, des statues de culte en nombre incalculable, celles de tous les dieux et *démons* (δαίμονες) dont on parle et auxquels on croit parmi les hommes, celles aussi de tous les héros – les unes dorées et les autres vêtues de robes brodées d'or. Chacune d'elles était entourée par des figures somptueusement parées et représentant les mythes que la tradition nous a appris à son sujet. Ensuite venaient des images (εἰδωλα) de la Nuit et du Jour, de la Terre et du Ciel, de l'Aurore et du Midi.

Un des objectifs de cette démonstration fastueuse de la force et de la richesse séleucide visait à promouvoir le pouvoir royal et à impressionner les vassaux indisciplinés, surtout ceux qui se trouvaient dans les territoires orientaux de l'Empire séleucide. Il ne faut pas oublier qu'une des principales intentions de l'*anabase* orientale, de toute *anabase* orientale séleucide, fut sans doute la confirmation de la souveraineté séleucide dans ces régions périphériques qui échappaient souvent au contrôle direct de l'administration centrale.<sup>50</sup> Parmi ces rois et roitelets locaux rebelles visés par l'expédition d'Antiochos IV, il faut sans doute inscrire le roi parthe Phraates I qui venait de renforcer son royaume dans l'Hyrcanie séleucide (168–165).<sup>51</sup> Réduire la procession à une stérile imitation de la fête organisée par Paul-Emile à Amphipolis, comme le fait Polybe,<sup>52</sup> serait peu ou mal connaître le fonctionnement administratif du vaste Empire. En outre, lancer un défi aux Romains au moment de leur triomphe dans la Méditerranée orientale et après avoir subi une humiliante retraite en Egypte serait une action stratégique aberrante de la part d'Antiochos IV.<sup>53</sup> Le roi envoya des messagers et des théores aux cités grecques pour annoncer le festival et, comme le dit Polybe, les Grecs furent désireux d'envoyer des délégations et faire des offrandes à Antioche.<sup>54</sup>

<sup>50</sup> Mittag 2006 : 296–327, en particulier p. 326–327 ; Capdetrey 2007 : 124–133, qui traite des rapports des rois séleucides avec les Hautes Satrapies dans la diachronie. Sur la signification et l'importance de l'*anabase* orientale d'Antiochos III (204–202), voir Ma 2004 : 63–65. Sherwin-White/Kuhrt 1993 : 190–202 démontrent le double objectif d'une telle expédition : la réaffirmation de la souveraineté royale dans les territoires orientaux mais, en même temps, la conquête des territoires nouveaux à l'Empire.

<sup>51</sup> Tac. *Hist.* 5.8.4–5. Voir les commentaires de Le Rider 1965 : 322–323.

<sup>52</sup> Pol. 30.25.1.

<sup>53</sup> La présence à la tête de la procession d'un corps d'élite de cinq mille soldats équipés comme des légionnaires romains fut souvent interprétée comme une réforme militaire introduite par le roi pour mieux répondre aux conditions établies après la défaite séleucide à Magnésie. Franchir l'étape supplémentaire et affirmer qu'une telle réforme pourrait témoigner de la volonté du roi de prendre sa revanche contre les Romains en restaurant la domination séleucide dans l'ouest, est une interprétation sans aucun appui dans les sources historiques disponibles ; voir Sekunda 1994 : *passim*.

<sup>54</sup> Pol. 30.25.1.

### 3.1. Description de la procession

#### 3.1.a. La première partie : le monde militaire

La procession fut divisée en trois parties bien distinctes, du moins sous la forme décrite par Polybe. Il s'agissait principalement des troupes et des régiments lourds de la garde. Plus de la moitié de l'infanterie – vingt mille soldats – était composée des troupes macédoniennes, y compris les régiments d'élite : les chalcaspides et les argyraspides. En tête venaient cinq mille hommes armés à la romaine portant des cottes de maille, tous dans la pleine force de l'âge, sans doute une unité d'élite.<sup>55</sup> Les divisions légères de l'armée arrivaient après et étaient composées de soldats mysiens (cinq mille), de Ciliciens portant des couronnes d'or (trois mille), suivis de trois mille Thraces et de cinq mille mercenaires galates. La partie équestre de la procession avait une double origine : **a.** royale/dynastique avec la présence de mille cavaliers niséens et de mille cavaliers du corps des hététaïroi portant des phalères d'or et **b.** civique avec la présence de trois mille citoyens, qui portaient des couronnes et des phalères d'or et d'argent.<sup>56</sup> Le caractère de la procession semble correspondre à une série de cercles concentriques dont le noyau était représenté et constitué par la personne du roi. Dans cette perspective, les troupes qui suivent dans la procession sont plus près de la personne du roi qui, omniprésent, n'occupe pas de position fixe au défilé : il s'agit du bataillon des *Amis*, les *épilectoi*, l'agèma et les cataphractes. Tous les cavaliers mentionnés dans cette liste portaient des robes de pourpre, souvent brodées d'or et/ou ornées de motifs figuratifs.<sup>57</sup> Le défilé militaire se clôturait par cent chars à six chevaux, quarante à quatre chevaux, un char tiré par deux éléphants et une file de trente-six éléphants de guerre entièrement protégés.<sup>58</sup>

Deux faits remarquables à haute symbolique historique attirent l'attention du spectateur averti : la présence des mercenaires originaires de l'Asie Mineure (des Mysiens, Ciliciens et Galates), de même que celle des éléphants. Leur présence constitue une violation directe de deux clauses du traité d'Apamée, conclu avec les Romains en 188 entre Antiochos III et les Romains. Une des clauses majeures obligeait les Séleucides à abandonner leurs possessions au-delà du Taurus :

<sup>55</sup> Pol. 30.25.2–11. Carter 2001 identifie cette unité comme un corps d'athlètes, mais son argumentation ne se base sur aucune source ancienne.

<sup>56</sup> Pol. 30.25.6.

<sup>57</sup> Pol. 30.25.7–10.

<sup>58</sup> Pol. 30.25.11. La présence des chars confère une signification particulière à la symbolique de la procession et à la personne du roi : les chars inscrivent le roi dans la tradition de la royauté orientale, mais aussi dans la tradition mythique et héroïque grecque. Le roi hellénistique est un roi à cheval ; le roi séleucide semble être un roi à char. Sur la signification du char pour la royauté orientale et achéménide, voir Hdt. 7.40 ; Alexandre effectua son entrée royale à Babylone sur un char (Quinte-Curce 5.17–23). Le dernier auteur (3.11.12) place le char parmi les *insignia imperii* des rois achéménides, ayant une forte valeur idéologique. Briant 1996 : 236–237 analyse les liens entre les rois achéménides et leur char. Les héros grecs furent des guerriers à char ; voir surtout dans l'*Illiade*. La procession comprenait également quelques six cents esclaves du roi, deux cents femmes qui aspergeaient la foule avec des parfums contenus dans de la vaisselle d'or et quatre-vingt femmes somptueusement parées et assises sur des litières richement ornées. L'utilisation des parfums délicieux est une des caractéristiques des processions tant dans le monde grec, que dans le monde achéménide : le roi Cyrus, lors de son entrée à Babylone, parcourut les rues de la ville ornées de fleurs, jonchées d'autels et embaumées de parfums (Xén. *Cyr.* 8.3.12). La même disposition fut mise en œuvre pour l'entrée d'Alexandre dans la même cité (Quinte-Curce 5.1.17–23) ; voir Briant 1996 : 201–203.

Antiochos n'admettra dans ses Etats aucun soldat ni aucun autre sujet relevant de l'autorité d'Eumène. S'il a, parmi ses troupes, des ressortissants des cités cédées par lui aux Romains, il les fera conduire à Apamée.<sup>59</sup>

Une autre clause leur interdisait la possession des éléphants de guerre.<sup>60</sup> Antiochos IV exprimait ainsi de manière claire qu'il n'avait aucune intention de se conformer aux conditions imposées par le traité de 188.<sup>61</sup>

Epiphane a transformé le festival religieux en un magnifique spectacle royal à portée panhellénique. Avec la parade de ses forces militaires, le roi a montré ses prétentions impériales et aussi une sorte d'irrédentisme avant la lettre. Une telle explication n'est pas surprenante dans le cadre de la formation de l'idéologie royale hellénistique fondée, en premier lieu, sur le principe de la *doriktetos chôra*.<sup>62</sup> Bien que les armées séleucides dans les grandes batailles aient été composées de troupes venant de toutes les régions de l'Empire et de mercenaires, dans le contexte de la parade ne sont mentionnés que quelques contingents « ethniques » choisis : des Mysiens, des Thraces, des Galates, des Ciliciens et des Niséens (des Mèdes ?).<sup>63</sup> De plus, le fait que les contingents des mercenaires fussent désignés par leur origine ethnique pourrait indiquer que leur présence dans le cortège visait à renforcer la perspective universelle du territoire séleucide : inclure dans l'Empire des régions qui n'en faisaient plus partie, mais qui revêtaient une haute valeur symbolique.

#### La Thrace et la Mysie

La présence des unités composées par les Thraces et les Mysiens est particulièrement intéressante à ce propos.<sup>64</sup> Ces deux régions occupent les deux côtes de l'Hellespont et

<sup>59</sup> Pol. 21.42.7–8.

<sup>60</sup> Sur les clauses du traité d'Apamée, voir Pol. 21.42.12. Pour une excellente discussion sur la réorganisation de l'Asie Mineure après la ratification du traité, voir Ma 2004 : appendice 7, avec bibliographie antérieure.

<sup>61</sup> D'autres sources montrent également que, malgré le traité d'Apamée, les Séleucides possédaient des éléphants de guerre et une flotte méditerranéenne. Sur les éléphants séleucides, voir Iossif/Lorber 2010. Pour le traité d'Apamée avec bibliographie étendue sur la question, voir Mittag 2006 : 32, n. 1 : l'auteur insiste sur l'indemnité à payer et ne l'associe pas à la procession célébrée par Antiochos IV.

<sup>62</sup> Sur la *doriktetos chôra*, voir son utilisation fréquente chez Diodore (18.43.1 ; 19.105.4 ; 20.76.7 ; 21.1.5 ; 21.2.2 ; 22.1.3). Pour une analyse moderne de cette notion essentielle de la royauté hellénistique, voir Davies 1984 : 296, n. 238 et Mehl 1980–1981. Sur l'importance de cette notion, il est intéressant de noter l'opposition entre la manière dont les Séleucides réclamèrent leurs droits ancestraux sur l'Europe et l'Asie Mineure, des terres conquises par la lance, et la manière des Attalides, en particulier d'Eumène II, qui avait reçu ces terres comme des *δορεάς* romaines, c'est-à-dire des dons révocables : Pol. 21.45.11 et surtout le dossier épigraphique de Tyriaion (Jonnes/Riel 1997 *editio princeps* ; SEG 47, 1745) : il s'agit des lettres du roi Eumène II, qui accorda le droit de cité à Tyriaion, fondation de la Phrygie du sud-est. Le roi, II, 17–23, affirme avoir obtenu les terres « de ce côté du Taurus » par les Romains à la suite de leurs victoires militaires (Magnésie) et diplomatiques (traité d'Apamée). Pour les commentaires sur cette inscription, voir Ph. Gauthier, BE 1999 : 509 ; Schuler 1999 ; Chanotis 2005 : 66–68.

<sup>63</sup> Les contingents militaires décrits par Polybe ne représentent qu'une petite partie des ressources disponibles à Antiochos IV. Polybe ne mentionne que les larges troupes ; il n'est pas à exclure que d'autres unités étaient présentes de manière symbolique. Briant 1999, en particulier p. 118–120 a montré que les troupes ethniques de la campagne de Xerxès en 480 (Hdt. 7.61–100) n'étaient que des unités militaires à caractère symbolique dont la participation visait à démontrer l'universalité de l'Empire.

<sup>64</sup> Sur l'origine ethnique des Mysiens, voir Debord 2001. Sur la morphologie de la région, voir Liv. 38.39.14, qui fait référence aux « forêts royales de Mysie » qui tombèrent entre les mains des alliés des

sont en rapport avec une zone centrale dans la guerre antiochique opposant les Romains à Antiochos III. Le père de l'Épiphanie, dans sa quête de restauration de l'espace séleucide réclama ses « droits ancestraux » sur la région de l'Hellespont conquise jadis par Séleucos I.<sup>65</sup> Les deux régions constituaient des satrapies séparées sous la domination séleucide : la satrapie de l'Hellespont, dont les frontières géographiques ne sont pas déterminées avec certitude mais semblent inclure la région de Mysie, du moins sous le règne d'Antiochos III,<sup>66</sup> et celle de la côte européenne avec Lysimacheia comme capitale.<sup>67</sup>

La Thrace était une province dominée par des cités grecques et les royaumes indigènes. Elle occupait une position centrale dans la stratégie séleucide de restauration du patrimoine ancestral. La région tomba entre les mains de Séleucos I à la suite de sa victoire sur Lysimaque, roi de Thrace, à Couropédion en 281.<sup>68</sup> L'assassinat du fondateur de la dynastie par Ptolémée Céraunos quelques mois après Couropédion compromit les prétentions séleucides sur les trônes de Thrace et de Macédoine.<sup>69</sup> Antiochos II Théos fut très actif dans l'établissement de ses droits ancestraux sur la *doriktètos chôra* de Thrace, surtout pendant la période de la deuxième guerre de Syrie (255–253). Les sources sont relativement nombreuses pour ces années et permettent de bien cerner l'activité séleucide dans la région. L'étude récente de Sélène Psoma, Chryssa Karadima et Domna Terzopoulou sur l'atelier monétaire et l'histoire de Maronée offre un excellent résumé des sources, des événements et de la bibliographie relative.<sup>70</sup> Le grand nombre de monnaies de bronze mises au jour à Maronée, dans différents sites thraces et à Cabylè (Bulgarie moderne) témoigne de la présence séleucide dans une région considérée comme

---

Romains à la suite de la paix d'Apamée. Strabon (12.8.8–9) décrit la montagne boisée de l'Olympe mysien. L'inscription *I.Pergamon 249 = OGIS 338*, qui date après la mort d'Attale III (après 133), fait référence aux *Mysiens*, des *colons militaires indigènes*, à qui la cité de Pergame, en péril, accorde la citoyenneté (Chaniotis 2005 : 89). Cette attribution de la citoyenneté témoigne de la proximité de ce groupe ethnique avec Pergame et les Attalides et renforce la valeur symbolique de leur présence dans la procession de Daphné.

<sup>65</sup> Pol. 18.51.3–8. Sur l'unification de l'espace séleucide et la politique d'Antiochos III dans l'Asie Mineure cis-taurique et la Thrace d'Europe, voir Ma 2004 : 63–70. Aussi, Grainger 2002 : 69–71 et 76–97, en particulier p. 79–84, n. 37 et 38 : l'auteur qualifie les « droits ancestraux » d'Antiochos III comme un *argument légal inutile* et comme *une justification superficielle* de ses prétentions territoriales. Pour une étude approfondie de la politique d'Antiochos III en Thrace, voir Grainger 1996.

<sup>66</sup> Capdetrey 2007 : 237 préfère inclure une grande partie de la Phrygie hellespontique aux territoires de la satrapie. Cette conclusion est renforcée par l'existence de la large satrapie attalide qui semble inclure une partie de la Phrygie (voir *OGIS 274*). Pour l'intégration de la Mysie dans la satrapie de la Phrygie hellespontique, voir Capdetrey 2007 : 239 : le dossier de la nomination du grand-prêtre Nikanôr trouvé en Mysie témoignerait du contrôle séleucide de la province (*SEG 37, 1010 = Ma 2004 : no 4*). Pour Sartre 2003 : 47 l'existence de la satrapie de la Mysie hellespontique ne fait aucun doute et considère le Philotas de l'inscription *SEG 37, 1010, l. 7* comme le satrape de la province en 209. Will 1982 : 180 et 228 identifie la « Mysie » des textes de Polybe et de Tite-Live comme la « Phrygie Epictète », la Phrygie du nord : l'annexion de ce pays à l'Empire séleucide est datée de 198 pour mieux expliquer l'aisance de la pénétration séleucide jusqu'à l'Hellespont.

<sup>67</sup> Pour Capdetrey 2007 : 238 l'installation de Séleucos, le futur Séleucos IV, à Lysimacheia constitue le moment de l'émancipation administrative des territoires européens de l'Empire. Cette interprétation correspondrait parfaitement avec la lecture de la procession de Daphné proposée ici.

<sup>68</sup> Paus. 1.9.10 et 1.10.4 ; Memnon, *FGrH 343 F 5,6* ; Just. 17.1.7–12. Par la même victoire, Séleucos I devint roi de Macédoine (et de toutes les possessions asiatiques qui constituaient le royaume de Lysimaque). Sur le royaume de Lysimaque, voir l'étude de Lund 1992.

<sup>69</sup> Heinen 1972 : 50–51.

<sup>70</sup> Psoma/Karadima/Terzopoulou 2008 : 225–229.

névralgique pour la sécurité des possessions séleucides en Asie Mineure.<sup>71</sup> Antiochos III imita son grand-père et se montra très actif dans la possession séleucide de Thrace : il installa une garnison à Maronée et Ainos entre 194 et 189 ;<sup>72</sup> il conclut un traité de paix avec les cités de Lysimacheia et Périnthos vers 196<sup>73</sup> et installa son fils Séleucos, le futur Séleucos IV, à Lysimacheia à la tête des forces séleucides de Thrace pour contenir les mouvements de l'armée romaine.<sup>74</sup> De plus, la Thrace revêtit une valeur symbolique certaine puisqu'elle fut le théâtre de la conférence de 196 entre Antiochos III et les commissaires du Sénat romain ; dans ce terrain géographique et diplomatique, Antiochos III exprima pour la première fois de manière claire et officielle sa volonté de restaurer l'Empire ancestral :

Puis il [Antiochos III] déclara que s'il était passé en Europe avec ses troupes (δυνάμεις) pour recouvrer la Chersonèse et les cités du littoral thrace, c'était parce qu'il avait sur elles plus de droit que quiconque, étant donné qu'il s'agissait des Etats qui constituaient autrefois le royaume de Lysimaque et que Séleucos, après avoir vaincu ce dernier à la guerre, était, par le droit de conquête, devenu le maître de tout son royaume (πᾶσαν τὴν Λυσιμάχου βασιλείαν δορίκτητον γενέσθαι Σελεύκου). Par la suite, profitant de ce que ses ancêtres étaient occupés ailleurs, Ptolémée d'abord et, après lui, Philippe s'étaient appropriés ces contrées. Il ne s'agissait donc pas pour lui aujourd'hui d'en prendre possession en tirant avantage de la situation dans laquelle se trouvait Philippe, mais d'user de ses droits pour reprendre son bien (ἀνακτᾶσθαι τοῖς ἰδίοις δικαίοις συγχρώμενος).<sup>75</sup>

L'explication proposée permet de mieux cerner l'importance de la présence d'un contingent thrace dans la parade organisée par le fils de celui qui représentait l'image impériale séleucide par excellence.<sup>76</sup>

La Mysie constituait le noyau du royaume attalide, de ce royaume qui a su tirer le plus grand profit du démantèlement des possessions séleucides du côté occidental du Taurus.<sup>77</sup> Cette région fut un territoire des *ethnè*, pour reprendre la terminologie

<sup>71</sup> Houghton/Lorber 2002 : 184 : la majorité de bronzes trouvés en Thrace provient de l'atelier de Sardes. Pour des monnaies additionnelles, voir Psoma/Karadima/Terzopoulou 2008, PM160-161 et M353-362 (vingt-deux monnaies en tout). Pour une analyse du conflit entre Antiochos II et Ptolémée II dans la région thrace, voir dans Avram 2003.

<sup>72</sup> Liv. 37.60.7.

<sup>73</sup> *I.Ilion* 45 ; *I.Perinthos* 3. Pour une analyse approfondie de l'activité du Grand Roi en Thrace, voir Ma 2004 : no 35 et Sayar 2001. Psoma/Karadima/Terzopoulou 2008 : 239-242 attribuent à Antiochos III une émission de bronzes aux types : tête d'éléphant /bouclier macédonien.

<sup>74</sup> Pol. 18.51.7-8.

<sup>75</sup> Pol. 18.51.3-6. Une version légèrement différente est donnée dans Liv. 33.39.3-41.4. Des version plus courtes sont à trouver dans Diod. 28.12 et App. Syr. 2-3.

<sup>76</sup> Voir Grainger 2002 : 90-97 ; Will 1982 : 186-189 pour les récits et les implications de la conférence de Lysimacheia.

<sup>77</sup> Sur les bénéfices tirés par le royaume attalide à la suite de la paix d'Apamée, voir McShane 1964 : 148-176, en particulier p. 149-154 avec une discussion approfondie des conditions qui ont constitué la base de la négociation entre les Romains et les Séleucides et le rôle d'Eumène II ; Hopp 1977 : 34-38 : il examine l'évolution des rapports entre les deux royaumes après Apamée et jusqu'à la disparition du royaume attalide. Le pouvoir militaire et territorial que Pergame accumula à la suite de la disparition séleucide, l'a rendu une force menaçante pour ses voisins, mais aussi pour Rome. Aussi Allen 1983 : 76-121, en particulier p. 85-98 : l'auteur met l'accent sur la transformation institutionnelle du royaume à la suite d'Apamée. Le royaume s'est trouvé devant une augmentation territoriale sans précédent qui mènera, inévitablement, à la détérioration des relations avec Rome. Sartre 2003 : 199-205, où il insiste sur les changements et les continuités avec les structures séleucides antérieures. Voir aussi Kosmetatou 2003 : 163-164.

de L. Capdetrey,<sup>78</sup> et occupait une zone de passage essentielle pour les Séleucides.<sup>79</sup> L. Capdetrey met en évidence une nette différence dans le degré d'hellénisation entre la périphérie occidentale et les terres intérieures : les cités installées dans la zone occidentale furent des vecteurs cruciaux de l'hellénisation de cette partie.<sup>80</sup> La récente découverte d'une copie du *prostagma* de la nomination de Nicanôr dans cette région constitue une preuve tangible de la présence de la toile administrative séleucide.<sup>81</sup> Les zones intérieures restèrent organisées sous une forme tribale et traditionnelle échappant à une souveraineté royale directe.<sup>82</sup>

Une référence aux Mysiens employés dans une campagne d'Antiochos IV est à trouver dans le deuxième livre des Maccabées : deux ans après le premier pillage du temple de Jérusalem (à la suite de la première expédition égyptienne), Antiochos envoya Apollonios, le *chef des mercenaires mysiens* pour supprimer la révolte de Jason.<sup>83</sup> Comme le signale M. Aperghis, il existe une possible référence à ces *Mysiens* dans le premier livre des Maccabées : ce livre, initialement rédigé en hébreux, se réfère au terme grec de ἄρχων φορολογίας, qui doit correspondre au terme hébreux *sar ham-missim*.<sup>84</sup> Toutefois, un léger changement du terme en *sar nam-musim* ferait de ce dignitaire le *chef des Mysiens*.<sup>85</sup> Les deux livres des Maccabées offrent un lien possible entre les troupes utilisées lors d'une campagne militaire (celle de 168) et celles présentes à Daphné.

Le traité d'Apamée fixa le sort des deux régions qui, se trouvant « au-delà du Taurus », échappèrent définitivement au pouvoir séleucide. Or, la présence des contingents thraces et mysiens dans la procession de Daphné répondait à une volonté d'Antiochos IV de restaurer l'espace royale de son père.

### La Cilicie

La présence des Ciliciens possède également une valeur symbolique : la Cilicie constituait traditionnellement une division administrative et géographique centrale du territoire séleucide.<sup>86</sup> Les principaux territoires séleucides furent définis par la chaîne montagneuse du Taurus, qui fut également la *colonne vertébrale* de la division du monde asiatique à la suite du traité d'Apamée.<sup>87</sup> La région fut étroitement liée à la Syrie du Nord et même le processus d'urbanisation de la province, entrepris par Séleucos I, est à comprendre dans le contexte de la formation de la *Seleukis* syrienne.<sup>88</sup> La Cilicie oc-

<sup>78</sup> Capdetrey 2007 : 93.

<sup>79</sup> Robert 1962 : 203–241.

<sup>80</sup> Sur la Mysie achéménide, voir Schuler 1998 : 142–143 ; Ma 2008.

<sup>81</sup> Malay 2004 : elle a été découverte à Balikesir-Philomélion.

<sup>82</sup> Capdetrey 2007 : 93–96 et 107–110.

<sup>83</sup> *II. Macc.* 5.24.

<sup>84</sup> Aperghis, à paraître, paragraphe intitulé : « The two Egyptian campaigns of Antiochus IV ».

<sup>85</sup> La même observation est faite dans la note *e* de l'édition Loeb de Jos. *AJ* 12.248. Toutes les éditions du texte que j'ai pu consulter, en français, anglais et grec moderne, traduisent le passage en « chef collectionneur de tributs ».

<sup>86</sup> Elle fut également un territoire des *ethnè* ; Capdetrey 2007 : 93.

<sup>87</sup> Ma 2004 : no 4, *I.* 29–30 : ἐπέκεινα τοῦ Ταύρου. Sur une discussion de la forme utilisée par Polybe : ἐπίταδε τοῦ Ταύρου (4.2.48 ; 8.4.20 ; 11.6.34 etc.), voir Ma 2004 : 25 et Sartre 2003 : 41, n. 3. Sur le rôle et l'importance de la région sous les Séleucides, cf. Sayar 1999 ; Equini Schneider 2001.

<sup>88</sup> Capdetrey 2007 : 244–245.

cupait une position frontalière à la suite du traité d'Apamée, que lui conférait une importance majeure dans la symbolique dynastique de par son rôle axial dans la formation de l'espace royal séleucide idéal.<sup>89</sup>

### Les Galates

Les Galates furent des alliés du roi Antiochos III pendant la guerre contre les Romains et occupèrent également un territoire extérieur à l'Empire séleucide.<sup>90</sup> Ed. Will considère comme possible l'annexion de la Galatie dans le domaine des Attalides à la suite du traité d'Apamée et la guerre d'Eumène II contre Prusias I et ses alliés Galates (186–183 av.n.è).<sup>91</sup> Peu de temps avant la procession de Daphné, un sénatus-consulte rendait aux Galates leur autonomie et marquait le point tournant dans les relations privilégiées entre Rome et Eumène II de Pergame.<sup>92</sup> La présence des mercenaires galates à Daphné, malgré l'interdiction formelle de sortir de leur territoire stipulée par le sénatus-consulte, pourrait être interprétée comme un affront supplémentaire à l'encontre de celui qu'a activement participé à l'assassinat de Séleucos IV et à sa substitution par Antiochos IV. Cette remarque rend au moins possible la volonté de l'Epiphane de se démarquer de ses anciens bienfaiteurs : Rome et Eumène II.<sup>93</sup> En outre, la participation des Galates à la procession de Daphné aux côtés de l'armée macédonienne et des contingents grecs témoignerait également de la valeur du roi en tant que diplomate, puisqu'il a réussi à concilier en harmonie deux ennemis traditionnels : les Grecs et les Galates.<sup>94</sup>

<sup>89</sup> La frontière occidentale de la Cilicie avec la Pamphylie fut âprement disputée lors des négociations pour la ratification du traité d'Apamée. Eumène insistait que la Pamphylie se trouve en-deçà du Tauros, ce qui n'était pas l'avis des négociateurs d'Antiochos III. La question fut amenée devant le Sénat qui se prononcera pour l'attribution de la région à Eumène à l'exception des cités de Sidè et Aspendos qui restèrent libres. Voir Pol. 21.6.45.

<sup>90</sup> App. Syr. 6 où on apprend que le roi « attira les Galates dans son alliance par des présents et par la peur » ; Liv. 37.40.10 ; Ma 2004 : 69. Il n'est pas à exclure que ces Galates soient des Celtes de Thrace ; voir Pol. 4.46.3–4 ; 5.46.4 ; 8.22.1. Sur les Galates de Thrace, voir Domaradzki 1980. Sur le rôle des Galates en tant qu'alliés d'Antiochos III contre le royaume thrace, voir Grainger 2002 : 81–82.

<sup>91</sup> Will 1982 : 284 : « Le territoire contesté [une partie de la Phrygie précédemment occupée par Prusias I] devint pergaménien et il est même probable qu'Eumène annexa un morceau de Bithynie – et, peut-être, la Galatie ; mais ce sont là des suppositions déduites de développements ultérieurs de la situation » ; Sartre 2003 : 202.

<sup>92</sup> Will 1982 : 291.

<sup>93</sup> Sur l'avènement d'Antiochos IV et le rôle de la cour pergaménienne, voir *I.Pergamon* 160B = *OGIS* 248 = Kotsidu 2000 : 26 [E] ; App. Syr. 45. Pour une discussion récente sur le rôle d'Eumène II lors de l'avènement d'Antiochos IV, voir Mittag 2006 : 42–43, n. 54 avec la bibliographie (non-complète) sur la question. Dans cette bibliographie, il faut ajouter les études fondamentales, même assez anciennes d'Aymard 1967 et Mørkholm 1964.

<sup>94</sup> La même observation est faite par Grainger 2002 : 82 pour la présence des alliés grecs et galates dans l'armée d'Antiochos III qui opère en Thrace en 196. Pour la représentation des Galates comme les ennemis par excellence des Grecs, voir Strootman 2005, en particulier p. 118–121 : la *démonisation* des Galates en tant qu'ennemi de la civilisation est mise en rapport avec leur attitude, considérée comme « barbare », de la part des auteurs anciens, tels que Poséidonios, Pausanias ou Aristote. Les Galates sont surtout critiqués pour leurs mœurs jugées trop différentes de celles des Grecs. Voir aussi l'étude fondamentale de Mitchell 2003, en particulier p. 284–287 (avec la bibliographie antérieure) : les Galates devinrent les ennemis de la civilisation à cause de la politique extérieure des Attalides qui se sont positionnés comme les *Sauveurs de la civilisation*, surtout sous les règnes d'Attale I et Eumène II. Aussi Stewart 2004 : 181–213, en particulier p. 201–213 : l'auteur analyse les batailles mythiques des Grecs contre les Barbares comme

### Les cavaliers niséens

La présence remarquable des cavaliers des steppes de l'Asie centrale – c'est-à-dire de la frange orientale du monde hellénistique – est à ce propos particulièrement intéressante. La Médie et la plaine niséenne constituaient une région d'importance primordiale pour l'Empire séleucide, mais aussi pour toutes les autorités impériales aspirant à la domination de la région : Polybe présente la Médie comme le plus important des Etats d'Asie tant par le nombre de ses habitants que par les qualités de ses hommes et aussi de ses chevaux dont elle fournissait presque toute l'Asie.<sup>95</sup> C'est dans ce pays que furent installés tous les haras royaux.<sup>96</sup> Les chevaux niséens occupèrent une position importante dès l'époque achéménide quand ils furent attachés à la personne même du roi et au culte de Mithra (les chevaux du Soleil).<sup>97</sup> Les rois séleucides installèrent des nombreuses colonies militaires (φυλακές) et des cités pour mieux contrôler la province ; ce n'est pas une coïncidence si deux des trois *prostagmata* instaurant le culte de la reine Laodice en 193 proviennent de cette province : de Kermanshach, une *phylakè*, et de Néhavend, une ancienne Laodicée.<sup>98</sup>

En mettant les cavaliers mèdes en rapport avec les troupes de l'Anatolie occidentale, la procession offrait l'image d'un roi dont les pouvoirs embrassaient l'ensemble de l'Asie, un peu à l'image royale décrite dans l'inscription OGIS 253, l. 2 : *Sauveur de l'Asie*.<sup>99</sup>

En même temps, la cavalerie mède fut associée à la cavalerie composée des citoyens d'Antioche, un corps *ethnique* associé à un corps *civique*. L'image est forte : les *ethnè* et les cités, la chôra et la partie urbaine, les deux entités obéissent au seul roi et participent à son idéal royal. Cette lecture antithétique et complémentaire est renforcée par les cavaliers qui suivent : les *hétairoi*, les « amis » et l'agéma, c'est-à-dire la base de toute armée macédonienne. Trois constituants essentiels furent ainsi associés : indigène – Grec – Macédonien.

### La signification de la présence des troupes ethniques extérieures à l'Empire

L'intégration à l'armée séleucide, telle qu'elle fut définie par L. Capdetrey, relevait d'un mode de relation avec le pouvoir royal propre aux *ethnè*. Dans un tel mode d'interaction, la présence des *ethnè* dans les armées royales fut considérée comme la contrepartie de l'autonomie dont jouissaient ces régions des *eschatiai*.<sup>100</sup> Une telle participation active plaçait ces régions sous la souveraineté séleucide, du moins nominale, et les transformait en *territoires royaux*. Dans une telle interprétation de la notion impériale, les frontières sont mouvantes et se définissent en fonction de la participation ou de l'abstention à l'armée des *ethnè* des *eschatiai*. La présence des *ethnè* extérieurs à la frontière établie en 188 visait à remettre en question cette frontière et à étendre la domination symbolique du roi séleucide sur l'ensemble des terres ancestrales. Antio-

---

elles sont représentées dans les différents monuments d'Athènes et sur la dédicace attalide de l'Acropole d'Athènes : la *Gigantomachie*, l'*Amazonomachie*, les batailles contre les Perses et contre les Galates.

<sup>95</sup> Pol. 10.27.1–3.

<sup>96</sup> Pol. 5.44.

<sup>97</sup> Hdt. 7.40 ; Xén. *Cyr.* 8.3.14–16 ; Strab. 11.14.9 ; Quinte-Curce 3.3.11.

<sup>98</sup> Sur les *prostagmata*, voir en dernier lieu Debord 2003 : 291–293 et Iossif/Lorber 2007 : 63–65.

<sup>99</sup> OGIS 253 = Capdetrey 2007 : no 155.

<sup>100</sup> Capdetrey 2007 : 110–111.

chos IV apparaît, une nouvelle fois, comme le « roi des pays de toutes ethnies », tout en s'inscrivant dans la tradition directe des rois achéménides.<sup>101</sup> La procession constituait ainsi la matérialisation visuelle d'un message à caractère politico-idéologique, d'une image du monde *façonnée* par le roi et l'idéologie dynastique séleucide.

### 3.1.b. La deuxième partie : les sacrifices et le monde des cités

Derrière des soldats, et après les éphèbes couronnés de couronnes d'or,<sup>102</sup> venait un nombre impressionnant de victimes sacrificatoires et d'offrandes :

Un millier de bœufs gras, près de trois cent [bêtes offertes par...(?)].<sup>103</sup>

Huit cents défenses d'éléphants, qui suivaient les théores, fermaient cette partie du cortège.<sup>104</sup> La position des théores entre les mille bœufs destinés au sacrifice et les huit cents défenses d'éléphants revêt une signification certaine. En premier lieu, la participation active des représentants des cités les différencie par rapport au rôle qui leur a été assigné lors de la procession de Ptolémée II.<sup>105</sup> En second lieu, leur position à la suite des mille bœufs peut paraître comme péjorative : ils marchent sur le même chemin qui a été sali par les animaux sacrificiels. Telle fut l'interprétation de Schweighauser.<sup>106</sup> Pour Walbank cette position n'a rien de péjoratif ;<sup>107</sup> le savant anglais propose même de voir une rupture de la procession après le passage des bœufs afin de nettoyer le chemin.<sup>108</sup> Rien n'est moins sûr. La participation active des théores dans cette procession revêt une signification symbolique : elle positionne les cités – sans doute, un grand nombre de théores venait des cités sujettes ou alliées des Séleucides – dans le fonctionnement de l'Empire, dans un des cercles concentriques de ce système dont le centre est occupé par le roi.

### 3.1.c. La troisième partie : le monde divin

La dernière partie de la procession était composée d'un cortège des dieux :

Des statues de culte en nombre incalculable, celles de tous les dieux et démons (δαίμονες) dont on parle et auxquels on croit parmi les hommes, celles aussi de tous les héros – les unes dorées et les autres vêtues de robes brodées d'or. Chacune d'elles était entourée par des figures somptueusement parées et représentant les mythes que la tradition nous a appris à son sujet.<sup>109</sup>

<sup>101</sup> Briant 1996 : 191 ; Capdetrey 2007 : 112.

<sup>102</sup> Pour l'éphébie à l'époque hellénistique, voir Chankowski, à paraître.

<sup>103</sup> Pol. 30.25.12.

<sup>104</sup> Dans cette partie, la restitution de θεωρία proposée par Walbank 1957 est préférée à celle de D. Roussel qui traduit comme suit : « près de trois cents [bêtes offertes par...(?)] les théores ».

<sup>105</sup> Sur la grande procession des *Ptolémaia*, voir Callix., *FGrH* 627 F 2, *apud* Athén. 5.196–203. La bibliographie étant très riche, je ne signale que trois études importantes et récentes : Walbank 1996 ; Hazzard 2000 : 59–79 ; Thompson 2000.

<sup>106</sup> Schweighauser 1789.

<sup>107</sup> Walbank 1996 : 128.

<sup>108</sup> Walbank 1996 : 128, n. 55.

<sup>109</sup> Pol. 30.25.13–15.

La participation de l'ensemble du monde divin dans la procession sert de contrepoids au monde profane et militaire qui ouvre la procession. Au monde profane et terrestre illustré dans toute sa puissance répond un monde divin dans toute sa splendeur. L'expression τὸ δὲ τῶν ἀγαλμάτων πλήθος οὐ δυνατόν ἐξηγήσασθαι indique clairement la présence d'une série de statues de culte dans le cadre de cette procession.<sup>110</sup> Ces statues culturelles concernent tous les dieux et les démons (δαίμονες) de la terre, de même que celles des héros. Cette partie de la description confère à la procession un caractère religieux et sacré très prononcé et n'est pas sans évoquer la procession des statues des douze dieux de l'Olympe accompagnées de la statue de Philippe II dans le théâtre d'Aigai.<sup>111</sup> Le contexte de la célébration rend cet aspect encore plus clair et évident : rien que le fait que la procession eut lieu dans le sanctuaire d'Apollon à Daphné, le sanctuaire de la divinité tutélaire de la dynastie, témoigne de l'aspect religieux de l'événement et surtout du caractère que le roi visait à lui attribuer.<sup>112</sup>

Les images (statues culturelles ?) personnifiant la Terre et le Ciel, accompagnées des représentations de la Nuit et du Jour, de l'Aube et du Midi à la fin de la procession, renforçaient les prétentions universelles de la royauté séleucide.<sup>113</sup> Les images de la Nuit (Νύξ) et du Jour (Ἡμέρα), de l'Aube Ἦως et du Midi (Μεσημβρία) formaient deux couples antithétiques (clair – obscur / début – milieu) et complémentaires à caractère temporel en y incarnant le cours de la journée, le cours du temps. Une telle image figurée pourrait revêtir deux symbolismes possibles : **a.** une association divine : Apollon et Artémis furent les deux divinités honorées à Daphné ; leurs temples ont été situés à l'intérieur du *téménos* d'Artémis et ont remplacé ou ont été semblables aux temples des dieux indigènes identifiés au Soleil et la Lune.<sup>114</sup> Apollon, le dieu solaire (le Jour),<sup>115</sup> fut ainsi associé à sa sœur Artémis, la déesse de la Lune (la Nuit) pour symboliser l'incarnation de la journée, du temps. Une telle symbolique témoignerait de la faveur divine dont jouissait le roi ; **b.** une association royale : à travers les personnifications clôturant la procession, Antiochos IV récrée une image de l'univers et se présente comme maître du monde – il règne sur la Terre et le Ciel lui est favorable – et maître du temps en contrôlant le cours de la journée. Ces deux aspects (roi du monde et roi du temps) se retrouvent bien enracinés dans l'idéologie royale orientale : les rois babyloniens et achéménides furent des rois du monde et des pays, tandis que le roi achéménide fut également le maître du temps et des cycles de la nature. Le fameux cylindre du temple d'Ezida à Borsippa, qui date du règne d'Antiochos I (268), conserve une image du roi séleucide en tant que « roi du monde » et de « roi des terres » :

<sup>110</sup> Virgilio 1999 : 111.

<sup>111</sup> Diod. 16.92.5–93.1–2 ; Just. 9.6.3–4.

<sup>112</sup> Bell 2004 : 138–150.

<sup>113</sup> Pol. 30.25.15.

<sup>114</sup> Strab. 16.2.6. Libanios, *Or.* 11.94–99 et Sozomène, 5.19 affirment que Séleucos était le premier à ériger un sanctuaire à Daphné ; *contra* Malalas, *Chron.* 204.9–16 qui affirme que le sanctuaire préexistait à la présence séleucide.

<sup>115</sup> Sur la place d'un Apollon – céleste dans la symbolique et l'iconographie d'Antiochos IV et dans l'orient hellénistique, voir Iossif/Lorber 2009a ; aussi, Iossif/Lorber 2009b avec bibliographie antérieure exhaustive.

Antiochos, le Grand Roi, le roi légitime, roi du monde, roi de Babylone, roi des terres, protecteur d'Esagila et d'Ezida, premier fils de Séleucos, le roi, le Macédonien, roi de Babylone, je suis.<sup>116</sup>

Une image comparable peut être discernée dans les inscriptions royales achéménides. Darios porte une série d'épithètes, dont parmi elles celle du « roi des pays de toutes ethnies » (*DNa*) ; il est également le « roi des pays nombreux » (*DPe*).<sup>117</sup> En même temps, le roi achéménide apparaît comme le maître du cours du temps et des phénomènes naturels, celui qui fait la pluie. Un texte de Polyen décrit avec clarté cet aspect particulier du roi perse :

Il [Darios I] monta sur une hauteur fort élevée, et ayant enfoncé son sceptre en terre, il mit dessus sa robe royale, sa tiare et le diadème royal. C'était au lever du soleil. Il pria le dieu Apollon de sauver les Perses et leur envoyer de l'eau du ciel. Le dieu l'entendit et il tomba une pluie abondante.<sup>118</sup>

La notion du roi en tant que « maître du temps » apparaît également dans la royauté lagide. Dans la grande procession de Ptolémée II apparaissent des personnifications liées à la notion du temps, telles que : *Eniautos* (sous les traits d'un grand homme tenant une corne d'abondance), *Penteteris* (représentée par une très grande femme richement parée) et les quatre Saisons.<sup>119</sup> De plus, le décret synodique de Canope, la fameuse *Pierre de Rosette*, annonce la fin du cycle de Sothis et l'introduction d'une réforme du calendrier liées, toutes les deux, au règne de Ptolémée III faisant du roi lagide un « maître du temps ».<sup>120</sup>

Les antécédents orientaux et ptolémaïques rendent possible une interprétation royale des personnifications de la fin de la grande procession : Antiochos IV Epiphane serait le maître du monde et le maître du temps. Une telle fonction ne serait guère possible sans la faveur divine que lui garantissent les innombrables dieux de la troisième partie de la procession.

### 3.1.d. Le rôle d'Antiochos Epiphane : une figure d'inversion ?

Tite-Live offre un clou important sur la date et, surtout, sur le rôle du roi dans ce festival dédié à Apollon : l'historien romain rapporte que le festival a eu lieu en *medio aetate*, ce qui semble se confirmer à travers l'analyse de la chronologie et de la périodicité proposée dans le chapitre 2.<sup>121</sup> Le milieu de l'été est une date convenable pour honorer un

<sup>116</sup> Sur le cylindre de Borsippa, voir Kuhrt/Sherwin-White 1991 ; Scharrer 1999 : 98–119 ; Limet 2005. Capdetrey 2007 : 179, n. 84 offre une traduction française du texte basée sur la traduction anglaise dans A. Kuhrt and S. Sherwin-White.

<sup>117</sup> Sur les fonctions du roi achéménide en tant que « roi des pays », voir Briant 1996 : 191–194 et 488–489.

<sup>118</sup> Polyen. 7.11.12. Voir Briant 1996 : 251–252 pour une analyse de cet aspect du roi achéménide.

<sup>119</sup> Athen. 198 a–b.

<sup>120</sup> *OGIS* 56. Sur le décret, voir les commentaires dans Hölbl 2001 : 106–111. Alföldi 1977 : étude dédiée au culte d'*Aion Plutonios*. L'auteur identifie sur le relief d'Archélaos de Priène la figure d'un roi ptolémaïque sous l'inscription *Χρόνος* et une reine ptolémaïque sous l'inscription *Οικουμένη*. Voir aussi Hauben 2011 sur l'aspect cosmique du roi Ptolémée III.

<sup>121</sup> Liv. 33.49.

dieu solaire, mais également pour célébrer un festival du Nouvel An. Si tel fut le cas, il pourrait mieux rendre compte d'une série d'actions de la personne royale :

On le voyait passer sur un petit cheval misérable (ἰππάριον εὐτελές) le long du défilé, invitant les uns à presser l'allure, les autres à ralentir, donnant des ordres ici et là. En sorte que, si on lui avait enlevé son diadème, il ne se serait trouvé personne, parmi ceux qui ne le connaissaient pas directement, pour croire que c'était là le roi, le maître absolu de l'Etat, en voyant ce personnage qui n'avait même pas l'allure d'un fonctionnaire de rang moyen.<sup>122</sup>

La description conservée par Polybe présente toutes les caractéristiques d'un rituel d'inversion et d'une humiliation rituelle.<sup>123</sup> Le caractère inversé et irrégulier de l'attitude d'Antiochos IV – indigne d'un roi hellénistique à en croire Polybe – semble se retrouver pendant les repas sacrificatoires qui ont eu lieu après la procession. Pauline Schmitt-Pantel n'hésite pas à qualifier le roi de *vulgaire cabaretier* à cause de son comportement durant ces banquets,<sup>124</sup> mais les sources ne permettent pas de tirer des conclusions définitives.<sup>125</sup>

En outre, le roi n'occupe pas une position fixe dans cette procession, mais se déplace à son gré monté sur son « petit cheval misérable » (ἰππάριον εὐτελές), bouleversant ainsi l'ordre de la procession. Cette attitude n'est pas sans rappeler l'attitude d'un dieu du panthéon grec : Dionysos. La monture d'Antiochos IV, telle qu'elle fut décrite par Polybe, et son association au dieu de Nisa méritent une analyse plus approfondie. L'hostilité de l'historien grec envers Antiochos IV, qui a été bien mise en évidence par P. Pédech et B. Virgilio,<sup>126</sup> pourrait servir comme explication de cette description : faire Antiochos monter une monture sans noblesse, servirait à l'historien grec de moyen pour ridiculiser le roi. Telle fut son intention ou serait-il possible de voir une description exacte de la monture et de l'attitude du roi ?

La possibilité d'une description exacte est envisageable et si telle est le cas, Polybe pourrait avoir offert une indication essentielle pour la compréhension de la procession de 166/165. L'âne, une autre monture à caractère misérable et ridicule dans la culture grecque,<sup>127</sup> fut un animal particulièrement attaché à Dionysos en étant presque toujours présent sur les scènes dionysiaques, en particulier celles qui mettent en action des

<sup>122</sup> Pol. 30.26.4 *apud* Diod. 31.16.2. Traduction de D. Roussel légèrement modifiée. Voir aussi Liv. 45.32.8–11 pour la célébration des fêtes à Amphipolis par Paul-Emile.

<sup>123</sup> Une telle humiliation rituelle n'est pas sans rappeler celle subie par les rois célébrant l'*Akitu* babylonien : cette cérémonie avait lieu le 5<sup>e</sup> jour du festival (le 5 *Nisannu*) et consiste à la déposition rituelle des insignes de la royauté devant le trône du dieu Nabû et la prosternation du roi devant la statue de Marduk. Certaines sources témoignent de la participation des rois séleucides à la célébration de ce festival. Pour les détails sur la cérémonie, voir Bidmead 2004 : 77–86.

<sup>124</sup> Schmitt-Pantel 1992 : 462. Les doutes émis par l'auteur (p. 463–464) sur l'authenticité des descriptions relatives à l'opulence et la *tryphé* des rois hellénistiques sont exagérés.

<sup>125</sup> Le renversement des rôles est une des caractéristiques majeures des festivals du Nouvel An, voir Versnel 1993 et Bidmead 2004 : 76–82. Il n'est pas sans intérêt de marquer ici que Nabû et Nanaia, deux des divinités centrales du festival d'*Akitu* à Babylone, sont assimilés à Apollon et Artémis, les deux divinités tutélaires de la dynastie séleucide célébrées à Daphné. Sur l'assimilation des divinités babyloniennes à Apollon et Nanaia, voir Iossif/Lorber 2007 : 84–87.

<sup>126</sup> Pédech 1964 : 150 ; Virgilio 2008, en particulier p. 336–338.

<sup>127</sup> Hoffmann 1983.

processions.<sup>128</sup> L'iconographie des vases représente l'âne en train de s'écrouler sous le poids du Silène, de servir fièrement de monture de Dionysos ou seul toujours à caractère ithyphallique et comique.<sup>129</sup> L'association entre l'animal et le dieu est très marquée dans la littérature.<sup>130</sup> La monture comique est le protagoniste de l'œuvre plus tardive d'Apulée, *L'Âne d'or*, qui relate l'interchangeabilité entre l'homme et l'animal. L'âne devient le symbole de l'homme qui tombe dans la bestialité pour atteindre finalement la rédemption et le salut, un messager d'*evangelion*.<sup>131</sup> Ce qui ressort de l'analyse de toutes les apparitions de l'âne avec Dionysos dans l'art et la littérature antique, c'est le rôle de l'animal en tant que porteur de l'espoir de la victoire et du salut.<sup>132</sup>

L'image royale décrite par Polybe ressemble étrangement à l'image du dieu monté sur son âne. Toutefois, le terme utilisé pour rendre cette image n'est pas ὄνος, mais ἰππάριον, un terme peu fréquent dans la littérature grecque.<sup>133</sup> Le terme ὄνοι est la forme canonique pour désigner les ânes et ce terme fait son apparition dans le cortège dionysiaque de la grande procession de Ptolémée II.<sup>134</sup> Peut-on supposer que Polybe désigna sous le terme plus générique d'ἰππάριον εὐτελὲς un âne ? La question doit rester sans réponse puisque les sources nous font défaut.<sup>135</sup>

Toutefois, P. Iossif et C. Lorber ont mis en évidence le regain d'importance de Dionysos à partir du règne de Séleucos IV, le frère et prédécesseur de l'Epiphane, ce qui montre que le contexte historique fut relativement propice pour une association séleucide au dieu.<sup>136</sup> Deux émissions monétaires du règne d'Antiochos IV semblent associer le roi Epiphane à Dionysos : la première fut émise à Suse et représente au droit la tête du roi portant une peau d'éléphant et au revers une déesse trônant (Fig. 1).<sup>137</sup> Un sceau d'Orchoi/Uruk, conservé en deux empreintes, représente également le roi portant la même peau d'éléphant.<sup>138</sup> P. Iossif et C. Lorber ont démontré la signification de l'éléphant en tant que symbole de Dionysos et de la victoire militaire.<sup>139</sup> La deuxième émission vient d'Antioche : tête voilée de Laodice IV/tête d'éléphant (Fig. 2).<sup>140</sup> La tête d'éléphant semble se référer également à Dionysos. Une émission de bronzes posthumes issus au nom d'Antiochos IV confirme l'importance que Dionysos revêt après le règne de Séleucos IV et, surtout, son association à la personne d'Antiochos IV : une série de

<sup>128</sup> Bonnefoy 1992 : 131–132 pour la réception de l'animal dans la culture grecque.

<sup>129</sup> LIMC, s.v. « Dionysos » (384, 388, 394, 397, 549, 552, 565, 567).

<sup>130</sup> Arist. *Grenouilles* 159 (Xanthias, le serviteur de Dionysos, se compare à un âne) ; Eratosth. *Cat.* 11 (p. 88–95, éd. Robert) ; Paus. 2.2–3 ; Hyg. *Poetica astronomica* 2.23.

<sup>131</sup> Sur *L'Âne d'or*, voir l'analyse de Scobie 1975, aussi May 2006. La même notion sotériologique explique l'entrée de Jésus à Jérusalem au dos d'un âne.

<sup>132</sup> Voir la fine analyse dans Bonnefoy 1992 : 132. Quelle serait la *bonne nouvelle* dans le cas de Daphné ? La victoire pendant son *anabase* orientale ?

<sup>133</sup> Xen. *Cyr.* 1.4.19 ; Aristot., *HA* 6.577 b sq. ; Strab. 11.11.8 ; Diod. 31.16 ; Plut. *Phil.* 7 ; Arr. *Le manuel d'Epictète* 3.3.13 et 4.1.111 ; Marc-Aurèle 7.23.1.

<sup>134</sup> Athen., 5.200f. Voir l'analyse de Pàmias 2004.

<sup>135</sup> La définition du *lemma* « ἰννός » dans le *Lexicon* d'Hésychios offre une indication sur un possible rapport de signification entre le mulet (ἡμίονος) et le cheval de petite taille (ἰππάριον ἀναυξής). Néanmoins, la source est tardive et indirecte puisqu'elle fait référence à l'*innos*.

<sup>136</sup> Iossif/Lorber 2010 : 160. Sur l'importance de Dionysos sous le règne de Séleucos I, voir Iossif 2004.

<sup>137</sup> Houghton/Lorber/Hoover 2008 : no 1533.

<sup>138</sup> Lindström 2003 : no 94–1 et 112–1. Le même sceau est discuté dans Fleischer 1991 : 53–54.

<sup>139</sup> Iossif/Lorber 2010.

<sup>140</sup> Houghton/Lorber/Hoover 2008 : no 1407.



Fig. 1. Buste diadémé et drapé d'Antiochos IV à dr./ΒΑΣΙΛΕΩΣ à dr., ANTIOXOY à g., déesse assise à g. sur un trône orné d'une étoile et des pattes de lion. *AE*, Suse, Houghton/Lorber/Hoover 2008 : no 1533a



Fig. 2. Buste diadémé et voilé de Laodice IV à dr./ΒΑΣΙΛΕΩΣ en haut, ANTIOXOY à l'exergue, tête d'éléphant. *AE*, Antioche, Houghton/Lorber/Hoover 2008 : no 1407



Fig. 3. Tête de Dionysos sous les traits d'Antiochos IV avec couronne de lierre/ΒΑΣΙΛΕΩΣ à dr., ANTIOXOY à g., thyrsos dans couronne de lierre. Date : BEP = 151/150. *AE*, Apamée, Houghton/Lorber/Hoover 2008 : no 1883



**Fig. 4.** Tête diadémée d'Antiochos IV avec couronne de lierre ; l'un des pans du diadème est ramené sur l'épaule, l'autre se relève derrière la tête/ΒΑΣΙΛΕΩΣ à dr., ANTIOXOY à g., thyrses dans couronne de lierre. AE, Apamée, Houghton/Lorber/Hoover 2008 : no 1884.

bronzes issus à Apamée par Alexandre I Balas, le prétendu fils de l'Epiphane, représente le roi sous les traits du dieu (ou le dieu sous les traits du roi). L'émission, qui date de 151/150, adopte deux portraits de droit : le premier représente le dieu sous les traits du roi (Fig. 3) ; le deuxième figure le roi sous les traits divins (Fig. 4). Pour renforcer l'aspect dionysiaque de ces monnaies, le revers fut occupé par un thyrses.<sup>141</sup> L'image est très forte : l'interchangeabilité de la figure de la personne royale et de la personne divine estompe volontairement leur essence individuelle. Une telle documentation montre que l'association, voire l'assimilation, entre Antiochos et Dionysos est une possibilité assez forte, qui mérite d'être considérée dans l'explication du festival de Daphné.

La date de la procession est également significative à ce propos : elle a eu lieu en 166/165, deux ans et demi après la retraite égyptienne du roi ; or, Dionysos est considéré comme l'ancêtre divin des Ptolémées.<sup>142</sup> L'association avec le dieu tutélaire des Lagides pourrait lui servir de revanche à l'affront subi à Eleusis. Pour pousser l'interprétation un peu plus loin, une telle association aurait pu le positionner dans la lignée des rois égyptiens, si l'information de Porphyre sur le couronnement d'Antiochos IV en tant que pharaon d'Égypte s'avère être exacte.<sup>143</sup> L'état actuel de la documentation ne permet pas de trancher définitivement sur la question de l'assimilation de l'Epiphane à Dionysos, mais la possibilité ne peut pas être totalement écartée.<sup>144</sup>

<sup>141</sup> Houghton/Lorber/Hoover 2008 : no 1883 et 1884.

<sup>142</sup> Pámias 2004 : 193 avec bibliographie antérieure.

<sup>143</sup> Porh., *FGrH* II 260 F 49a–b. Mittag 2006 : 171–175 argumente en faveur de ce couronnement, qui aurait eu lieu à Memphis. *Contra* Hölbl 2001 : 14 (et bibliographie antérieure).

<sup>144</sup> Sur l'attitude désordonnée dans les *pompai* dionysiaques, les rituels d'inversion et de travestissement ayant lieu durant ces fêtes et le caractère démesuré de ce dieu, voir Eur. *Bacch.*, en particulier 375–385, et *Phén.* 1754–1757 ; la fête d'inversion des *Agrianes* en Béotie (Plut. *Quest. Grecques* 299e–f) ; la fête de *Hybristika* à Argos (Plat., *Lois* 672b). Voir aussi : Seaford 2007 : 382–383. Sur Dionysos et son caractère orgiastique exprimé dans les grandes fêtes, voir Burkert 1985 : 161–167 ; Caruso 1987 ; Polacco 1988 (intégration des cultes orgiastiques dans la norme de la cité). Marc Antoine, le Nouveau Dionysos, participe également à des processions dionysiaques à caractère inversé à Ephèse (Plut. *Ant.* 23.2) et à Alexandrie à la suite de sa victoire arménienne (Plut. *Ant.* 50 ; Dio. Cass. 49.40 ; Vell. Pat. 2.82.4). Voir en général, Schäfer 2006 : 121–187.

Le roi est omniprésent lors de cette procession. La description de Polybe, conservée dans Diodore,<sup>145</sup> est instructive à ce propos. Le sens premier de la présence du roi est clair : le roi, comme un *Nouveau Dionysos*, est omniprésent, il parcourt son propre défilé, il se positionne au-delà des limites imposées par la formation de la parade, il transgresse les frontières établies – comme le dieu – il donne des ordres, il est transcendant et devient ce que son épithète laisse attendre : *Epiphanes*, il est Manifeste, une épithète parfaitement associée au culte et la personnalité de Dionysos.<sup>146</sup> Mais le roi est également *Nicéphore*, une épithète qui apparaît sur les monnaies d'Antioche et de Ptolémaïs-Aké dans la dernière partie de son règne (168–164).<sup>147</sup> Or, l'association de Dionysos à la victoire et le triomphe oriental est un trait indiscutable, qui fut mis en évidence par de nombreux chercheurs.<sup>148</sup>

Le roi est au-dessus de tous les constituants de son Empire et tous ces constituants forment son domaine royal. Le verbe utilisé par Polybe, *παραιτρέχω*, offre une excellente image de ce qui était l'Empire séleucide : une institution en mouvement qui suivait les déplacements de son roi. P. Briant n'a pas manqué de souligner ce caractère « itinérant » de la royauté achéménide, les prédécesseurs des Séleucides, et s'exprimer de la manière suivante : « Le pouvoir est là où est le roi, que celui-ci réside dans un palais ou dans sa tente, à Persépolis ou dans un paradis, au centre de l'Empire ou à Sardes ou encore à Memphis ou à Bactres ».<sup>149</sup> Les mêmes termes presque mot pour mot sont repris par L. Capdetrey dans son analyse de l'administration de l'Empire séleucide : « En dépit de la stabilité de cette structure [territoriale séleucide], le centre réel du pouvoir suivait en effet les déplacements du roi » et ce centre était constitué par le roi qui se déplaçait au sein d'une administration décentralisée et souple.<sup>150</sup> Malgré les objections exprimées par C. Tuplin sur le caractère itinérant de la cour séleucide, il est évident que les déplacements des rois séleucides réglaient la vie de l'Empire.<sup>151</sup> Il suffit à ce propos de rappeler les itinéraires suivis par les *prostagmata* royaux de 209<sup>152</sup> ou, plus encore, par les ambassadeurs Démophon, Philiskos et Pheris de Magnésie du Méandre : pour faire reconnaître la fête d'Artémis Leukophryenè comme *isopythienne* par le roi Antiochos III et son co-régent, ils ont dû se rendre à Antioche de Perside, ville dans laquelle se trouvait le roi, et sans doute son fils et corégent, en 205.<sup>153</sup>

<sup>145</sup> Pol. 30.26.4 (= Diod. 31.16.2–17).

<sup>146</sup> Sur l'épithète, ses implications religieuses et l'iconographie astrale d'Antiochos IV, voir Iossif/Lorber 2009a et 2009b.

<sup>147</sup> Houghton/Lorber/Hoover 2008 : 49, 61–62 et 87–88.

<sup>148</sup> Voir en dernier lieu, Iossif/Lorber 2010 avec bibliographie antérieure.

<sup>149</sup> Briant 1996 : 200–204 : ces observations, sources à l'appui, obligent à relativiser la notion de « ville capitale » dans le royaume achéménide.

<sup>150</sup> Capdetrey 2007 : 374–383, avec toutes les sources relatives aux *parousiai* des rois séleucides, surtout la riche documentation cunéiforme des présences royales à Babylone (p. 376–379).

<sup>151</sup> Tuplin 2008 : 121 : « There is almost no evidence of systematic royal nomadism... attributed to Achaemenid [sic] rulers ».

<sup>152</sup> Il s'agit du *prostagma* de la nomination du grand-prêtre Nikanôr. Au moment de la promulgation de cet ordre royal, le roi se trouvait en Arménie : SEG 37,1010 = Ma 2004 : no 4. Voir aussi un deuxième exemplaire du même *prostagma* publié par Malay 2008, qui provient d'Akşehir et est adressé à Philomèlos. Sur le trajet suivi par la lettre royale, voir le schéma dans Capdetrey 2007 : 355, schéma 5.

<sup>153</sup> I. *Magnesia* 18 = OGIS 232 = RC 31, l. 7–11.

La transcendance de la personne royale, comme elle est décrite dans le cadre de la procession de Daphné, pourrait ainsi offrir une image symbolique de ce pouvoir royal toujours en déplacement, qui ordonne l'armée – les *dynameis* des décrets d'Ilion et de Téos<sup>154</sup> – et les *philoï*, les piliers de son pouvoir, de même que les différentes cités de son Empire. Si une telle lecture s'avère être la bonne, le centre de gravité du texte de Polybe doit se repositionner de la « ridicule monture » du roi vers sa capacité de franchir les limites rigides d'une procession, d'une organisation administrative, d'un Empire, des limites imposées par des pouvoirs étrangers et assumer son rôle de βασιλέα τὸν τῶν ὄλων κύριον. Il n'y a pas de meilleure image pour illustrer les propos de L. Capdetrey sur le polycentrisme du pouvoir royal : « l'action royale s'inscrivait toujours dans une dialectique opposant un centre mouvant et une périphérie elle-même mouvante ».<sup>155</sup> La procession est l'apogée de cette structure administrative avec un « centre-roi » mouvant et une « périphérie-constituants de la procession » eux aussi mouvants.

Quels que soient le fond religieux et la signification exacte du festival, Epiphane l'a transformé en un magnifique spectacle royal. Il a fait ainsi parce qu'il a souhaité transformer le festival en un événement d'importance panhellénique. La promotion du sanctuaire d'Apollon *Daphnaios* au statut international constituait probablement une tentative pour remplacer celui d'Apollon Didyméen, un lieu de culte qui échappait aux Séleucides après le traité d'Apamée en 188, et l'imposer comme endroit central du culte de la divinité tutélaire de la dynastie.<sup>156</sup>

#### 4. Conclusion

Le festival de Daphné répond au principe de *Feste politischen Inhaltes* mis en avant par A. Chaniotis et remplit parfaitement son rôle identitaire et pédagogique.<sup>157</sup> D'un point de vue anthropologique, la procession est un cas typique de consommation évidente, une forme de déploiement et de destruction rituelle de richesses et des paraphernalia du pouvoir. La procession constitue le point culminant de l'association harmonieuse entre la royauté, le pouvoir au sens large du terme et la prospérité due au bon exercice des deux précédents. La procession d'Antiochos IV constitue un exemple du genre où la destruction rituelle est celle des frontières et des barrières imposées par le traité d'Apamée. Plus que les batailles de Raphia et de Magnésie, dans lesquelles la coercition fut un facteur déterminant de la participation des *ethnè*, la procession de 166/165 entretient une image du monde séleucide idéal, *tel qu'il aurait dû être*.

<sup>154</sup> OGIS 219, l. 15–16 et SEG 41,1003, l. 23–24.

<sup>155</sup> Capdetrey 2007 : 381.

<sup>156</sup> OGIS 244 = Capdetrey 2007 : no 146 : nomination d'un grand-prêtre du culte d'Apollon et d'Artémis dans le sanctuaire de Daphné sous Antiochos III en 189. Néanmoins, le culte d'Apollon *Daphnaios* a connu une large diffusion à l'intérieur de l'Empire, du moins à l'intérieur de la *Séleukis*. L'inscription OGIS 245 = IGLSyr 3.2,1184, l. 6–7 révèle l'existence d'un prêtre (Calliclès, fils de Diogène) du dieu Apollon *de Daphné* à Séleucie de Piérie.

<sup>157</sup> Sur la signification de la fête pour les royautés hellénistiques, voir Chaniotis 1991 ; Chaniotis 1995, en particulier p. 164–168 ; Chaniotis 1997.

Tab. 2. Les mercenaires

Bataille	Ethnique	Nombre	Statut	Remarques
Raphia	Grecs	5 000	Mercenaires	
	Crétois	1 500	Alliés/Mercenaires	Mercenaires sous alliance
	Néo-Crétois	1 000	Colons militaires/Mercenaires	Mercenaires sous alliance
	Daaï	5 000	Alliés/Vassaux/Mercenaires	Scythes de l'Hyrcanie du nord
	Carmaniens	“	“	“
	<b>Ciliciens</b>	“	Sujets	Des légers
	Arabes	10 000	Alliés	Désert syrien
	Mèdes	5 000	“	“
	Cissiens	“	“	Elyméens
	Cadousiens	“	Alliés ?	Atropatène
	<b>Cardacès (Galates)</b>	1 000	Alliés ?	Galatie
	Lydiens	500	Région sous contrôle d'Achaïos	Akontistai
	Perses	2 000	Alliés ?/Colons militaires	Persis séleucide ou principauté indépendante autour de Persépolis. Des Perses armés à la mode des Agriens ?
	<b>Agriens (Thraces)</b>	“	“	Des Thraces de la région du Strymon ou des descendants des Agriens d'Alexandre
Thraces	1 000	Alliés/Mercenaires	Des colons thraces de Persis ? Plutôt des Thraces de Thrace	
Magnésie	Daaï	1 200	Alliés/Vassaux/Mercenaires	Cavaliers
	Tralles	3 000	Mercenaires	
	Crétois	1 500	Alliés/Mercenaires	Mercenaires sous alliance
	Néo-Crétois	1 000	Colons militaires/Mercenaires	Mercenaires sous alliance
	<b>Galates</b>	4 000	Mercenaires	Envoyés par Ariarathès
	Cappadoces	2 000	Alliés	
	<b>Mysiens</b>	2 500	Sujets	
	Cyrtiens	8 000	Sujets	
	Elyméens	“	“	
	Pisidiens	4 500	“	
	Pamphyliens	“	“	
	Lyciens	“	“	
	Cariens	“	“	
	<b>Ciliciens</b>	“	“	
	Origine mixte	2 700	“	<i>Auxiliares mixti omnium generum</i> (Tite-Live) = <i>xenoi</i> (Appien)
<b>Thraces ?</b>	3 000	Mercenaires/Colons militaires/Sujets	Gardiens du campement militaire	

Daphné	<b>Mysiens</b>	5 000	Mercenaires	Considérés comme des mercenaires par Bar-Kochva, 1979 et Aperghis, 2004
	<b>Galates</b>	5 000	Mercenaires	
	<b>Thraces</b>	3 000	Mercenaires	
	<b>Ciiciens</b>	3 000	Sujets	
	Niséens	1 000	Alliés	

Nombre de mercenaires à Daphné

**13.000** mercenaires

Solde des mercenaires à Daphné

**4.160.000** drachmes pour leur solde = **690** talents

## BIBLIOGRAPHIE

- Ager, S.L. (2003) : *An Uneasy Balance : From the Death of Seleukos to the Battle of Raphia*, dans : A. Erskine (éd.), *A Companion to the Hellenistic World*, Oxford : 35–50.
- Alföldi, A. (1977) : *From the Aion Plutonios of the Ptolemies to the Saeculum Frugiferum of the Roman emperors*, dans : K.H. Kinzl (éd.), *Greece and the Eastern Mediterranean in Ancient History and Prehistory*, Berlin : 1–30.
- Allen, R.E. (1983) : *The Attalid Kingdom. A Constitutional History*, Oxford.
- Aperghis, G. (2004) : *The Seleukid Royal Economy : the Finances and Financial Administration of the Seleukid Empire*, Cambridge.
- Aperghis, à paraître : *Seleucid Kings and Jewish Subjects. Economic Interaction*, dans : Z. Archibald *et al.* (éd.), *Demand, Creation, and Economic Flows. Hellenistic Economies III*, Oxford.
- Avram, A. (2003) : *Antiochos II Théos, Ptolémée II Philadelphie et la Mer Noire*, *CRAI* : 1181–1213.
- Aymard, A. (1967) : *Autour de l'avènement d'Antiochos IV*, dans : A. Aymard, *Etudes d'histoire ancienne*, Paris : 240–262.
- Bar-Kochva, B. (1979) : *The Seleucid Army. Organization and Tactics in the Great Campaigns*, Cambridge.
- Bar-Kochva, B. (1989) : *Judas Maccabaeus. The Jewish Struggle against the Seleucids*, Cambridge.
- Bell, A. (2004) : *Spectacular Power in the Greek and Roman City*, Oxford.
- Bidmead, J. (2004) : *The Akitu Festival. Religious Continuity and Royal Legitimation in Mesopotamia*, 2 éd., New Jersey.
- Boiy, T. (2004) : *Late Achaemenid and Hellenistic Babylon*, Louvain–Paris–Dudley.
- Bonnefoy, Y. (1992) : *Greek and Egyptian Mythologies* (traduction anglaise de *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique* sous la direction de W. Doniger), Chicago, Il.
- Bosworth, A. (1988) : *Conquest and Empire : the Reign of Alexander the Great*, Londres–New York.
- Briant, P. (1996) : *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris.
- Briant, P. (1999) : *The Achaemenid Empire*, dans : K. Raaflaub, N. Rosenstein (éd.), *War and Society in the Ancient and Medieval Worlds*, Cambridge : 105–128.
- Bunge, J.G. (1976) : *Die Feiern Antiochus' IV. Epiphane in Daphne 166 v. Chr.*, *Chiron* 6 : 53–71.
- Burkert, W. (1985) : *Greek Religion : Archaic and Classical*, Oxford.
- Callataÿ, Fr. de (2006) : *Réflexions quantitatives sur l'or et l'argent non monnayé à l'époque hellénistique (pompes, triomphes, réquisitions, fortunes des temples, orfèvrerie et masses*

- métalliques disponibles), dans : R. Descat *et al.* (éd.), *Approches de l'économie hellénistique*, (*Entretiens d'Archéologie et d'Histoire* 7), Saint-Bertrand-des-Comminges : 37–84.
- Capdetrey, L. (2007) : *Le pouvoir séleucide : Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312–129 av. J.-C.)*, Rennes.
- Carter, M. (2001) : The Roman Spectacles of Antiochus IV Epiphanes, *Nikephoros* 14 : 45–62.
- Caruso, Chr. (1987) : Travestissements dionysiaques, dans : Cl. Bérard *et al.* (éd.), *Images et société en Grèce ancienne. L'iconographie comme méthode d'analyse. Actes du Colloque international de Lausanne, 8–11 février 1984*, Lausanne : 103–110.
- Chaniotis, A. (1991) : Gedenktage der Griechen : ihre Bedeutung für das Geschichtsbewusstsein griechischer Poleis, dans : J. Assman, Th. Sundermeier (éd.), *Das Fest und das Heilige. Religiöse Kontrapunkte zur Alltagswelt*, Gütersloh : 123–145.
- Chaniotis, A. (1995) : Sich selbst feiern ? Städtische Feste des Hellenismus im Spannungsfeld von Religion und Politik, dans : M. Wörrle, P. Zanker (éd.), *Stadt und Bürgerbild im Hellenismus*, Munich : 147–172.
- Chaniotis, A. (1997) : Theatricality beyond the Theater. Staging Public Life in the Hellenistic World, dans : B. Le Guen (éd.), *De la scène aux gradins. Théâtre et représentations dramatiques après Alexandre le Grand*, *Pallas* 47 : 219–259.
- Chaniotis, A. (2005) : *War in the Hellenistic World. A Social and Cultural History*, Oxford.
- Chankowski, A. à paraître : *L'éphébie hellénistique : étude d'une institution civique dans les cités grecques des îles de la Mer Egée et de l'Asie Mineure (IV<sup>e</sup>–I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*, Paris.
- Davies, J.K. (1984) : Cultural, Social and Economic Features of the Hellenistic World, dans : *CAH<sup>2</sup>*, VII, 1 : 257–320.
- Debord, P. (2001) : Les Mysiens du mythe à l'histoire, dans : V. Fromentin, S. Gotteland (éd.), *Origines Gentium*, Bordeaux : 131–146.
- Debord, P. (2003) : Le culte royal chez les Séleucides, dans : Fr. Prost (dir.), *L'Orient hellénistique de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Cités et royaumes à l'époque hellénistique. Actes du colloque international de la SOPHAU. Rennes, Avril 2003*, Rennes–Toulouse : 281–308.
- Dillon, M. (1997) : *Pilgrims and Pilgrimage in Ancient Greece*, Londres–New York.
- Domaradzki, M. (1980) : L'Etat des Keltés en Thrace avec capitales Tylis et en Asie Mineure Galatia, *Pulpudeva* 3 : 52–56.
- Elsner, J., Rutherford, I. (éd.) (2005) : *Pilgrimage in Graeco-Roman and Early Christian Antiquity. Seeing the Gods*, Oxford.
- Equini Schneider, E. (2001) : Autonomia, eleutheria, libertas e immunitas delle citta cilicie : il caso di Tarso, dans : E. Jean *et al.* (dir.), *La Cilicie : espaces et pouvoir locaux (I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C.–IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, *Actes de la Table ronde internationale d'Istanbul, 2–5 novembre 1999*, Paris : 363–371.
- Fleischer, R. (1991) : *Studien zur seleukidischen Kunst. I. Herrscherbildnisse*, Mainz.
- Foertmeyer, V. (1988) : The Dating of the Pompe of Ptolemy II Philadelphus, *Historia* 37 : 90–104.
- Fraser, P.M. (1954) : Two Hellenistic Inscriptions from Delphi, *BCH* 78 : 49–67.
- Fraser, P.M. (1972) : *Ptolemaic Alexandria*, t. I, Oxford.
- Geller, M.J. (1991) : New Information on Antiochus IV from Babylonian Astronomical Diaries, *BSOAS* 54 : 1–4.
- Gera, D., Horowitz, W. (1997) : Antiochus IV in Life and Death : Evidence from the Babylonian Astronomical Diaries, *JAOS* 117 : 240–252.
- Grainger, J.D. (1996) : Antiochos III in Thrace, *Historia* 15 : 329–343.
- Grainger, J.D. (2002) : *The Roman War of Antiochos the Great*, Leiden–Boston.
- Hanell, Kr. (1936) : *Nemea (Spiele)*, *RE* XVI : 2325.
- Hauben H. : Ptolémée III et Bérénice II, divinités cosmiques, dans : P.P. Iossif *et al.* (éd.), *More Than Men. Less Than Gods. Proceedings of the International Conference organized by the Belgian School at Athens, 1–2 November 2007*, (*Studia Hellenistica* 51), Leuven–Paris–Dudley.
- Hazzard, R.A. (2000) : *Imagination of a Monarchy. Studies in Ptolemaic Propaganda*, Toronto.
- Hazzard, R.A., Fitzgerald, M.P.V. (1991) : The Regulation of the Ptolemaia : A Hypothesis Explored, *Journal of the Astronomical Society of Canada* 85 : 6–23.
- Heinen, H. (1972) : *Untersuchungen zur hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr. : zur Geschichte der Zeit des Ptolemaios Keraunos und zum Chremonideischen Krieg*, Wiesbaden.

- Hölbl, G. (2001) : *A History of the Ptolemaic Empire*, Londres–New York.
- Hoffmann, H. (1983) : *ΥΒΡΙΝ ΟΡΘΙΑΝ ΚΝΩΔΑΛΛΩΝ*, dans : D. Metzler *et al.* (éd.), *Antidorum. Festschrift für Jürgen Thimme zum 65. Geburtstag am 26. September 1982*, Karlsruhe : 61–73.
- Hopp, J. (1977) : *Untersuchungen zur Geschichte der letzten Attaliden*, Munich.
- Houghton, A., Lorber, C. (2002) : *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue. I. Seleucus I through Antiochus III*, New York–Lancaster.
- Houghton, A., Lorber, C., Hoover, O. (2008) : *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue. II. Seleucus IV through Antiochus XIII*, New York–Lancaster–London.
- Iossif, P.P. (2004) : Les monnaies de Suse frappées par Séleucos Ier : une nouvelle approche, *NAC* 33 : 249–271.
- Iossif, P.P., Lorber, C. (2007) : Laodikai and the Goddess Nikephoros, *AC* 76 : 63–88.
- Iossif, P.P., Lorber, C. (2009a) : Celestial Imagery on the Eastern Coinage of Antiochus IV, *Mesopotamia* 44 : 129–146.
- Iossif, P.P., Lorber, C. (2009b) : The Cult of Helios in the Seleucid East, *Topoi* 16 : 19–42.
- Iossif, P.P., Lorber, C. (2010) : The *Elephantarches* Bronze of Seleucos I Nikator, *Syria* 87 : 147–164.
- Jones, C.P. (1974) : Diodoros Paspáros and the Nikephoria of Pergamon, *Chiron* 4 : 183–205.
- Jones, C.P. (2000) : Diodoros Paspáros Revisited, *Chiron* 30 : 1–14.
- Jonnes, L., Riel, M. (1997) : A New Royal Inscription from Phrygia Paroreios : Eumenes II Grants Tyraion the Status of a Polis, *EA* 29 : 1–29.
- Kosmetatou, E. (2003) : The Attalids of Pergamon, dans : A. Erskine (éd.), *A Companion to the Hellenistic World*, Oxford : 159–174.
- Kotsidu, H. (2000) : *Timè kai doxa : Ehrungen für hellenistische Herrscher im griechischen Mutterland und in Kleinasien unter besonderer Berücksichtigung der archäologischen Denkmäler*, Berlin.
- Koukouli-Chryssanthaki, Ch. (1971) : Αγωνιστική επιγραφή εξ Αμφιπόλεως, *AD* 26A : 120–127.
- Kowalzig, B. (2005) : Mapping out *Communitas* : Performances of *Theoria* in their Sacred and Political Context, dans : Elsner/Rutherford 2005 : 41–72.
- Kraeling, C.H. (1964) : A New Greek Inscription from Antioch on the Orontes, *AJA* 68 : 178–179.
- Kroll, W. (1925) : *Leukophryene*, *RE* XII : 2287–2288.
- Kuhr, A. (1996) : The Seleucid Kings and Babylonia, dans : P. Bilde *et al.* (éd.), *Aspects of Hellenistic Kingship*, Aarhus : 41–54.
- Kuhr, A., Sherwin-White, S. (1991) : Aspects of Seleucid Royal Ideology : The Cylinder of Antiochus I from Borsippa, *JHS* 111 : 71–86.
- Le Rider, G. (1965) : *Suse sous les Séleucides et les Parthes : les trouvailles monétaires et l'histoire de la ville*, Paris.
- Le Rider, G. (1999) : *Antioche de Syrie sous les Séleucides. Corpus des monnaies d'or et d'argent. I. De Séleucos I à Antiochos V. c. 300–161*, Paris.
- Lefèvre, F. (1996) : Antiochos III le Grand et les Etoliens à la fin du II<sup>e</sup> siècle, *BCH* 120 : 757–771.
- Limet, H. (2005) : L'inscription d'Antiochos I à Borsippa. Un commentaire, *Transeuphratène* 29 : 117–131.
- Lindström, G. (2003) : *Uruk. Siegelabdrücke auf hellenistischen Tonbulln und Tontafeln*, Mainz.
- Lund, H.S. (1992) : *Lysimachus : A Study in Early Hellenistic Kingship*, Londres–New York.
- Ma, J. (2004) : *Antiochos III et les cités de l'Asie Mineure occidentale*, Paris.
- Ma, J. (2008) : Mysians and the Çan Sarcophagus ? Ethnicity and Domination in Achaimenid Art, *Historia* 57 : 243–258.
- McShane, R.B. (1964) : *The Foreign Policy of the Attalids of Pergamum*, Urbana.
- Malay, H. (2004) : *A Copy of the Letter of Antiochos III to Zeuxis (209 B.C.)*, dans : *Ad Fontes ! Festschrift für Gerhard Dobesch zum fünfundsechzigsten Geburtstag am 15. September 2004*, Vienne : 407–413.
- May, R. (2006) : *Apuleius and Drama : the Ass on Stage*, Oxford–New York.
- Mehl, A. (1980–1981) : *Doriketos chora* : Kritische Bemerkungen zum 'Speererwerb' im Politik und Völkerrecht der hellenistischen Epoche, *AncSoc* 11–12 : 173–212.
- Mitchell, S. (2003) : The Galatians : Representation and Reality, dans : A. Erskine (éd.), *A Companion to the Hellenistic World*, Oxford : 280–293.
- Mittag, P.F. (2006) : *Antiochos IV. Epiphane. Eine politische Biographie*, Berlin.
- Mørkholm, O. (1964) : The Accession of Antiochos IV of Syria, A Numismatic Comment, *ANSMN* 11 : 63–76.

- Mørkholm, O. (1966) : *Antiochus IV of Syria*, Copenhagen.
- Nachtergaele, G. (1977) : *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes. Recherches d'histoire et d'épigraphie hellénistiques*, Bruxelles.
- Pamias, J. (2004) : Dionysus and Donkeys on the Streets of Alexandria : Eratosthenes' Criticism of Ptolemaic Ideology, *HSCP* 102 : 191–198.
- Pédech, P. (1964) : *La méthode historique de Polybe*, Paris.
- Polacco, L. (1988) : Transe non dionysiaque dans le théâtre grec, *CGITA* 4 : 55–62.
- Psoma, S., Karadima, Chr., Terzopoulou, D. (2008) : *The Coins from Maroneia and the Classical City at Molyvoti. A Contribution to the History of Aegean Thrace*, Athènes.
- Raup-Johnson, S. (1993) : Antiochus IV's procession at Daphne (166 B.C.). A Roman triumph ? A Case Study in the Relations of Rome and Syria 175–164 B.C., *JAGNES* 4.1.
- Robert, L. (1962) : *Villes d'Asie Mineure. Etudes de géographie ancienne*, Paris.
- Roussel, D. (1970) : *Polybe : Histoire*, Paris.
- Sachs, A.J., Hunger, H. (1989) : *Astronomical Diaries and Related Texts from Babylonia*, vol. II : *Diaries from 261 B.C. to 165 B.C.*, Vienne.
- Sartre, M. (2003) : *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase (334–31 av. J.-C.)*, Paris.
- Sayar, M.H. (1999) : Kilikien und die Seleukiden. Ein Beitrag zur Geschichte Kilikiens unter des Seleukidenherrschaft anhand einer neu entdeckten Festung und einer neugefundenen Inschrift, *Asia Minor Studien* 34 : 125–136.
- Sayar, M.H. (2001) : Von Kilikien bis Thrakien : Neue Erkenntnisse zur Politik Antiochos' III. zwischen 197–195 v. Chr. Anhand von zwei neugefundenen Inschriften, dans : A. Bresson, R. Descat (éd.), *Les cités d'Asie Mineure occidentale au II<sup>e</sup> siècle a.C.*, Bordeaux : 227–234.
- Schäfer, C. (2006) : *Kleopatra. Gestalten der Antike*, Darmstadt.
- Scharrer, U. (1999) : Seleukos I. und das babylonische Königtum, dans : K. Brodersen (dir.), *Zwischen West und Ost. Studien zur Geschichte des Seleukidenreichs*, Hambourg : 95–128.
- Schmitt-Pantel, P. (1992) : *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Rome.
- Schneider, K. (1917) : *Isthmia*, *RE* X : 2349.
- Schuler, Chr. (1998) : *Ländliche Siedlungen und Gemeinden im hellenistischen und römischen Kleinasien*, Munich.
- Schuler, Chr. (1999) : Kolonisten und Einheimische in einer attalidischen Polisgründung, *ZPE* 128 : 124–132.
- Schweighauser, I. (1789) : *Polybii Megalopolitanii Historiarum quid-quid superest*, Leipzig.
- Scobie, A. (1975) : Apuleius : *Metamorphoses (Asinus Aureus) I. A Commentary*, Meisenheim am Glan.
- Seaford, R. (2007) : From Ritual to Drama. A Concluding Statement, dans : E. Csapo, M.C. Miller (éd.), *The Origins of Theater in Ancient Greece and Beyond : From Ritual to Drama*, New York : 379–401.
- Segre, M. (1948) : L'institution des Niképhoria de Pergame, dans : L. Robert, *Hellenica* 5, Paris : 101–128.
- Sekunda, N. (1994) : *Seleucid and Ptolemaic Reformed Armies, 168–145 BC, I : The Seleucid Army under Antiochus IV Epiphane*, Stockport.
- Sherwin-White, S., Kuhrt, A. (1993) : *From Samarkhand to Sardis. A New Approach to the Seleucid Empire*, Londres.
- Slotsky, A.L. (1997) : *The Bourse of Babylon. Market Quotations in the Astronomical Diaries of Babylonia*, Bethesda.
- Stewart, A. (2004) : *Attalos, Athens and the Acropolis : The Pergamene „Little Barbarians” and their Roman and Renaissance Legacy*, Cambridge.
- Strootman, R. (2005) : Kings against Celts. Deliverance from Barbarians as a theme in Hellenistic Royal Propaganda, dans : K.A.E. Enekel, I.L. Pfeijffer (éd.), *The Manipulative Mode. Political Propaganda in Antiquity*, Leiden : 101–139.
- Thompson, D.J. (2000) : Philadelphus' Procession. Dynastic Power in a Mediterranean Context, dans : L. Mooren (éd.), *Politics, Administration, and Society in the Hellenistic and Roman World*, Louvain : 365–388.

- Tuplin, C. (2008) : The Seleucids and their Achaemenid Predecessors : A Persian Inheritance ?, dans : S.M. Reza Darbandi, A. Zournatzi (éd.), *Ancient Greece and Ancient Iran. Cross-Cultural Encounters. 1<sup>st</sup> International Conference. Athens, 11–13 November 2006*, Athènes : 109–136.
- Spek, R. van der (1986) : *Grondbezit in het Seleucidische Rijk*, Amsterdam.
- Spek, R. van der (1993) : The Astronomical Diaries as a Source for Achaemenid and Seleucid History, *BiOr* 50 : 92–101.
- Spek, R. van der, Mandemakers, C.A. (2003) : Sense and Nonsense in the Statistical Approach of Babylonian Prices, *BiOr* 60 : 522–537 (compte rendu de : Slotsky 1997).
- Versnel, H.S. (1993) : *Inconsistencies in Greek and Roman Religion II : Transition and Reversal in Myth and Ritual*, Leiden : 16–88.
- Virgilio, B. (1999) : *Lancia, diadema e porpora. Il re e la regalità ellenistica*, (*Studi Ellenistici* 9), Pise–Rome.
- Virgilio, B. (2008) : Polibio, il mondo ellenistico e Roma, dans : *Studi Ellenistici* 20 : 315–345.
- Vrettos, S.L. (1999) : *Λεξικό τελετών, εορτών και αγώνων των αρχαίων Ελλήνων*, Athènes.
- Walbank, F. (1957) : *A Historical Commentary on Polybius*, vol. III, Oxford.
- Walbank, F. (1996) : Two Hellenistic Processions : A Matter of Self-Definition, *SCI* 15 : 119–130.
- Will, E. (1982) : *Histoire politique du monde hellénistique*, t. II<sup>e</sup>, Nancy.

